

A sepia-toned aerial photograph of Blagnac, France. The town is built on a hillside overlooking a wide river. A large suspension bridge with two prominent towers spans the river. The foreground shows a grassy bank on the right side of the river.

# BLAGNAC QUESTIONS D'HISTOIRE

**Revue d'Histoire Locale - Semestriel - n° 7 (Mai-Juin 1994)**

*Edité par l'Association pour l'Etude et la Présentation de l'Histoire de la Résistance et de Blagnac*

*Siège Social - 7, rue Bacquié-Fonade - 31700 BLAGNAC*

## TABLE des MATIERES

<b>Activités de la Maison de l'Histoire.</b>	<b>1</b>
<b>L'église Saint-Pierre</b>	<b>3</b>
<b>Blagnac, petit village</b>	<b>6</b>
<b>Il y a cent ans... une école publique de filles</b>	<b>8</b>
<b>Carnet de route (3<sup>e</sup> partie)</b>	<b>19</b>
<b>La répression allemande dans notre région (document)</b>	<b>28</b>
<b>La Libération à Blagnac</b>	<b>36</b>

**Responsable de publication :** Germaine Ricard

**Comité de Rédaction :** Alain Lauret - Suzanne Béret - Daniel Bonzom - Henri-Robert Cazalé  
Jeannette Weidknet - Gabrielle-Renée Mezeix

## ACTIVITÉS DE LA MAISON DE L'HISTOIRE

Le Centre de Recherche et de Représentation Audiovisuelle de l'Histoire (CERRAVHIS) produit et réalise des films documentaires concernant la période de la Résistance. Une vingtaine de films ont déjà été réalisés à ce jour, et sont régulièrement diffusés à la Maison de l'Histoire. Ce lieu, spécifiquement construit par la mairie de Blagnac pour y accueillir les activités du Cerravhis, comprend des locaux administratifs, des locaux techniques, une salle de projection d'une cinquantaine de places ainsi qu'un espace d'exposition. En effet, les activités audiovisuelles du Cerravhis s'étendent à la conception et à la réalisation d'expositions. Lieu de production, d'information, de confrontation, la Maison de l'Histoire s'adresse à tous les publics - des scolaires aux anciens témoins - donne et reçoit des informations (archives...), propose aux étudiants et universitaires ses recherches comme éléments d'étude de l'histoire.

### Les films

Basés sur des témoignages d'anciens résistants, connus ou inconnus, les films sont le résultat d'un travail entre une jeune équipe de réalisation, des historiens, et des témoins qui ont à cœur de transmettre leur témoignage. Le Cerravhis est la seule structure en France où les films sont ainsi travaillés. D'ailleurs, sa reconnaissance par différents milieux tend à prouver l'intérêt suscité par son travail. Ses films sont diffusés dans différents festivals nationaux et internationaux, sur des chaînes de télévision, et ont été achetés par un certain nombre de médiathèques. Plusieurs conventions existent, concernant la réalisation des documentaires, avec des partenaires institutionnels ou des organismes de recherche, comme l'Université ou encore la Délégation à la Mémoire et à l'Information Historique (D.M.I.H.).

Avec eux le centre de recherche poursuit son travail de réalisation et de production de films : ils sont le cœur de la Maison de l'Histoire.

### Les expositions

Afin de présenter une autre approche de cette période trouble de notre histoire, le Cerravhis propose depuis novembre 1993 et jusqu'à l'été 1994 une exposition " Double Vue ", qui évoque l'occupation, l'émergence de la Résistance et la Libération de notre



région. Au sein de cette exposition, des bornes audiovisuelles diffusent des documents réalisés par le Cerravhis. Prévue pour une durée de trois mois, cette manifestation s'est vue prolongée en raison des demandes formulées par différents milieux (scolaires, mais aussi associatifs et individuels).

Ainsi de nombreux scolaires, des écoles aux lycées en passant par des formations professionnelles, ont pu visiter cette exposition. Surtout, ils ont pu avoir accès à plusieurs mémoires, diverses et complémentaires, tout à la fois mêlées et réunies dans un même espace et pour le temps de la visite. C'est de ces entrelacs tissés entre les contacts - inégalables - avec les témoins passionnés qui commentent les documents, avec les films visionnés qui présentent des aspects souvent inhabituels de la mémoire de la Résistance, avec, aussi, la qualité plastique de l'installation et la richesse des photographies exposées que sont nées, parfois, de nouvelles questions sur l'histoire, la Résistance et sa mémoire. Les débats proposés à la suite des projections ont tenté d'y répondre. Mais c'est le plus fréquemment à posteriori, comme au sein des classes des enseignants, que l'on a pu relever et peser l'originalité et l'apport de ces visites. Mieux encore, peut-être, on a vu un nombre de visiteurs revenir à plusieurs reprises et à titre personnel pour approfondir certaines questions en utilisant au mieux les potentialités d'accueil de la Maison (accès à d'autres films, confection de dossiers "à la carte" sur des thèmes demandés...). En privilégiant éclats de vie, bruissement des paroles, et en marquant le tranchant des événements, c'est un rapport global à l'histoire que tente de mettre en œuvre la Maison de l'Histoire. Elle s'efforce de donner à la fois des connaissances et de développer l'esprit critique nécessaire à l'interprétation et à la compréhension des faits historiques. En se situant délibérément ailleurs que sur le terrain du musée (ce qu'elle n'est pas) la Maison de l'Histoire poursuit une expérience de communication aussi originale que rare. Elle situe

Blagnac très en avant sur le terrain nouveau qui lie histoire et communication.

### **Les événements divers**

De nombreux événements ont déjà jalonné la vie de la Maison de l'Histoire. Le dernier événement marquant a été l'accueil à Blagnac d'un colloque international organisé par l'Université de Toulouse le Mirail, réunissant historiens, témoins, universitaires, spécialistes de la communication. Les nombreux intervenants à cette soirée ont pu ainsi découvrir et faire connaître à leur tour la Maison de l'Histoire et ses activités jusque dans plusieurs pays de la communauté européenne. Par ailleurs, le Cerravhis s'efforce d'être présent là où il est question d'histoire et d'audiovisuel : colloque du C.N.D.P. (le documentaire à l'école), "Trois jours sur le documentaire" organisé par différents structures de production et de diffusion...

### **La revue "Blagnac, Questions d'Histoire"**

Enfin, une commission interne à l'association s'occupe de la mémoire et de l'histoire de Blagnac. Elle édite depuis maintenant trois ans cette revue, traitant sans hiérarchie ni exclusivité, de la vie de la cité depuis son origine.

 **Centre de Recherche et de  
Représentation Audiovisuelle  
de l'Histoire**

Maison de l'Histoire  
Place des Arts - 31700 Blagnac  
Tél. 61 15 79 74

## L'ÉGLISE SAINT-PIERRE

Notre vaisseau paroissial, ancré sur une terrasse dominant le fleuve Garonne, nous rattache à la fondation de Blagnac.

C'est encore à l'église que nous nous retrouvons aujourd'hui lors des diverses étapes qui jalonnent notre vie spirituelle. Au cours des siècles passés, heureux celui qui a pu dire : «j'ai achevé un monument plus durable que l'airain». (Virgile : Les Odes d'Horace).

L'église actuelle, dont nous allons essayer de raconter l'évolution architecturale dans un premier temps, ne s'éleva pas d'un seul jet. Plusieurs périodes de travaux l'ont progressivement modelée avant d'être telle qu'elle se présente à nos yeux en cette fin de XX<sup>e</sup> siècle.

Elle fut placée sous le vocable de Saint-Pierre, né à Bethsaïde en Galilée, pêcheur de Capharnaüm, chef des apôtres de Jésus et premier pape, qui mourut martyr à Rome, sous Néron, en 64. Saint-Pierre se fête le 29 juin.

Le terme «église» dans nombre de documents anciens désigne la communauté des chrétiens, le terme «paroisse» le territoire sur lequel la communauté est implantée.

L'église paroissiale est le type le plus répandu. C'est là que se déroulent tous les actes de la vie d'un chrétien.

Le cimetière est dans un premier temps accolé à l'église, parfaitement clos pour éviter que les bêtes ne déterrent les morts.

Par la suite l'éloignement des cimetières sera une mesure d'ordre sanitaire.

Les lieux de culte se développent en fonction de la densité de la population et de sa sécurité. Nous savons peu de choses sur les communautés chrétiennes de la vallée de la Garonne entre le V<sup>e</sup> et le IX<sup>e</sup> siècle. Elles eurent des périodes favorables comme en témoignent les découvertes archéologiques mais subirent aussi les ravages d'invasions comme par exemple les Sarrasins.

On pense que toutes les paroisses sont constituées dès le XI<sup>e</sup> siècle.

Voici nos connaissances actuelles sur l'église Saint-Pierre de Blagnac.

En 1098 : Dès juillet un acte mentionne une église lorsque Blagnac est donné par Guillaume IX Comte de Poitou et Duc d'Aquitaine au Chapitre de Saint-Sernin de Toulouse. Le Comte Bertrand (fils de Raymond IV de Saint-Gilles Comte de Toulouse et de Tripoli), qui chassa Guillaume confirmera cette donation en décembre 1100.

Les documents de Monsieur Lavigne rapportent que : «l'ancienne église de Saint-Pierre de Blagnac, église des Comtes de Toulouse et des rois de France, n'avait qu'un plafond de bois dont on voit les traces sur les murs latéraux, au-dessus de la voûte en brique actuelle. On y voit même d'anciennes peintures en coupe de pierre. Le mur qui s'élève au-dessus de l'arcade du chœur, sous les combles et qui sépare la toiture de ce chœur de celle de la nef, porte aussi les traces du clocher "en éventail" auquel il servait de base». (Histoire de Blagnac 1875)

L'église aurait été transformée par un Devoisins - Géraud car son style gothique se rattache au XIV<sup>e</sup> siècle. Le bâtiment primitif fut agrandi en faisant construire le chœur actuel, la Chapelle Saint-Jacques et en substituant une voûte en brique au plafond qui existait. Les murs latéraux furent conservés et l'on appliqua comme un porche contre la porte d'entrée de ce monument, le clocher qui surmonte l'édifice. De même style que le clocher de Saint-Sernin, c'est une aiguille en briques très élancée de 45 mètres de haut. (En 1994, après vérification sur plans par Monsieur Bonzom la hauteur du clocher est de 31 mètres la flèche ayant perdu 14 mètres lors de sa reconstruction après la dépose du télégraphe. S'agissait-il d'une restriction de crédits?). Les abbés de Saint-Sernin, décimateurs du lieu qui passa dans le domaine de leur Chapitre dès le mois de décembre 1100 et ce jusqu'en 1789, contribuèrent pour une grande part à ces travaux, la forme et la dimension du clocher le portent à croire.

Un écusson : trois losanges posés de face sur champ de gueules ou d'argent selon les branches, surmontés d'un lambel à trois pendants, figure sur les culots terminant les arêtes des voûtes de la Chapelle Saint-Jacques. Armes de Géraud Devoisins, Seigneur d'Arques et de Blagnac en 1383 et de Gilles Devoisins, Seigneur d'Arques en 1304. Cet écusson atteste de l'intervention des Devoisins.

Sur une pierre, enchâssée dans la première culée à gauche et au nord du clocher, on lit : «ANNO DOMINICAE INCARNATIONIS MILLESIMO TRECENTE-CIMO SEXAGESIMO TREDECIMO...» c'est-à-dire : l'an de l'incarnation du Seigneur 1373... suite indéchiffrable, cette date coïncide avec la transformation de l'église.

Nicolas Devoisins fonda un obit de quelques messes et d'une pipe de vin pour la Chapelle Saint-Jacques où sont ensevelis ses ancêtres et où il veut être enterré. Rappelons que Nicolas Devoisins épousa en 1475 la fille d'un bourgeois de Toulouse, un certain Bourrassier, propriétaire de la métairie de Pinot. L'église est bel et bien implantée.

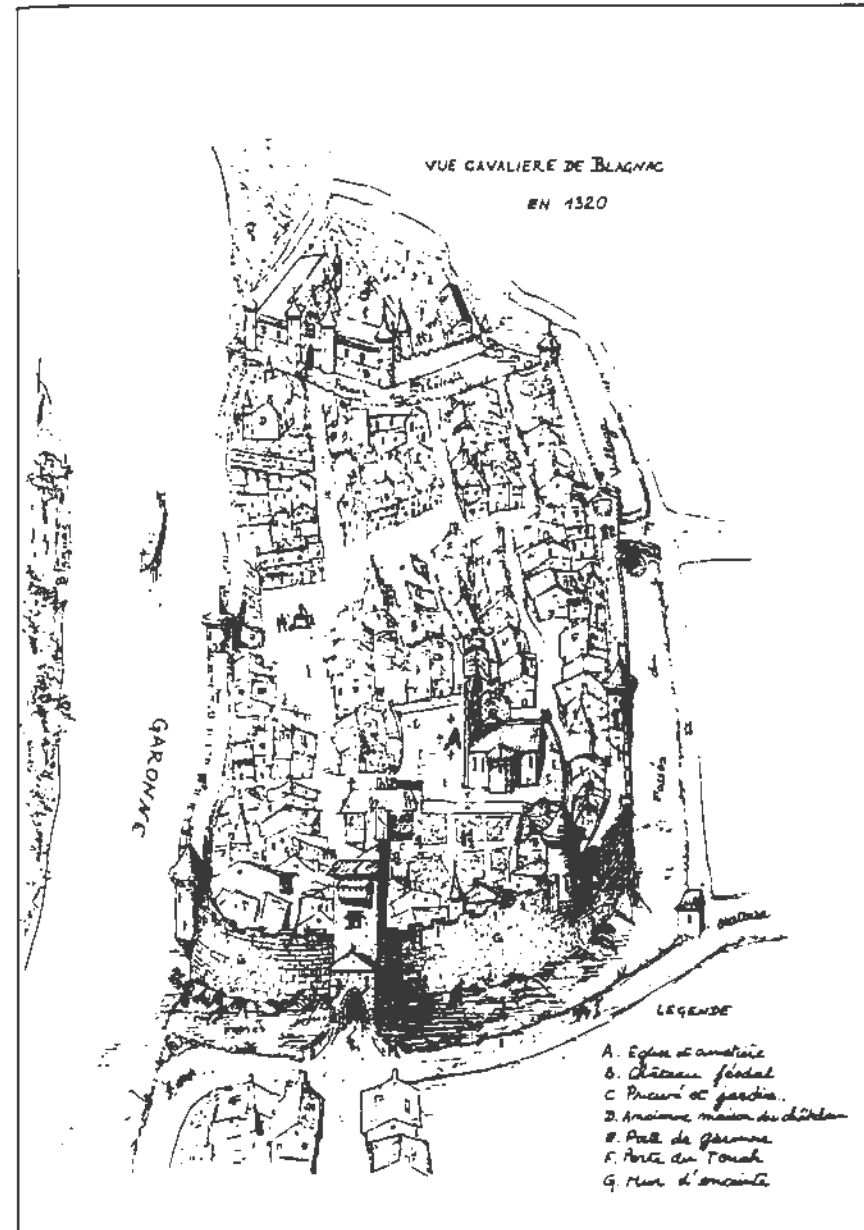
A noter qu'un écusson bâti dans le mur de la première croisée du clocher, derrière la statue de la vierge, porte : d'un côté la croix de Toulouse et de l'autre trois barres en travers et deux poissons affrontés. Il figure page 81 du livre de B. Lavigne avec ses mots : «écusson de la Communauté de Blagnac».

D'autre part, vers 1835, on lisait sur une vieille pierre encastree dans le mur des Berres au nord de l'église, les mots: «CALIXTE II». Ils rappelaient la fondation du prieuré vers 1119-1124 période pendant laquelle Calixte II fut pape.

à suivre...

Recherches de :

Daniel BONZOM et Gabrielle Renée MEZEIX.



A : CLOCHER "EN ÉVENTAIL"  
(à l'opposé de l'actuel)

## NOTE

A la demande de Daniel Bonzom et à l'occasion des travaux effectués en 1993 à l'église, Madame Garrigue des Bâtiments de France nous a fait parvenir le document suivant :

COMMUNE DE BLAGNAC

EGLISE SAINT-PIERRE

TRAVAUX DE CONSOLIDATION  
ET DE SURELEVATION

NOTICE SUR L'INTERET ARCHITECTURAL  
DE L'EGLISE

L'église Saint-Pierre est inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1926.

C'est un édifice du XIV<sup>e</sup> siècle qui a subi plusieurs modifications depuis sa construction initiale.

Le clocher, du XIV<sup>e</sup> siècle, de type toulousain, est divisé en étages et possède une flèche en briques.

Les 2 travées de la nef qui étaient couvertes par des arcs diaphragmes à l'origine, ont reçu des voûtes sur croisées d'ogive, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Ces voûtes posent actuellement problème car le centre des entrants des fermes appuie dessus, menaçant leur solidité.

A l'intérieur de la nef, se trouvent des peintures murales de qualité qui mériteraient d'être restaurées et mises en valeur.

Dictionnaire des Eglises de France (R. Lafont)

BLAGNAC (Haute-Garonne)

Eglise Saint-Pierre. presque entièrement refaite dans la première partie du XVI<sup>e</sup> siècle, elle a été endommagée (clocher et angle S.O.) en 1944 par la chute d'un avion allemand. C'est un édifice gothique de brique et cailloux roulés, long de 35m qui comprend un chevet à sept pans, une nef à deux travées, trop large (8.50m) pour la faible hauteur (9m) et flanquée de

chapelles du XIX<sup>e</sup> siècle, la nef et la sacristie (1547) sont voûtées à liernes et tiercerons. On notera les larges doubleaux, une clef de voûte sculptée (colombe de St-Esprit), les culs-de-lampe (feuillages, bustes, anges à écusson) de la nef et les bandeaux (quadrupèdes adossés) de la chapelle des fonts baptismaux. Beau clocher-porche de 35m de haut, de type toulousain avec notamment trois étages octogonaux aux baies en mitre. Le mobilier est surtout des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (orgue, Vierge en bois doré, tableaux), sauf crucifix (XV<sup>e</sup> siècle) provenant de la chapelle du cimetière.

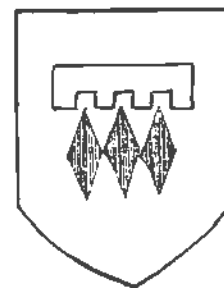
Victor ALLEGRE

## BIBLIOGRAPHIE

- «Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Sernin de Toulouse»  
804-1200 publié par C. Douais et Picard en 1887.

- «Histoire de Blagnac»  
Par B. Lavigne, Eché éditeur, réédition de 1978.

- «Eglises perdues»  
Par H. Ménard, imprimerie Mauri 1983.



Ecusson de Nicolas Devoisins  
retrouvé en cinq endroits sur des culots  
terminant des arêtes de voûtes  
à l'intérieur de l'Eglise de Blagnac  
(mai 1994)



Ecusson de la Communauté  
de Blagnac

## BLAGNAC, PETIT VILLAGE

Cette série d'articles va essayer de faire revivre le Blagnac des toutes premières décennies de notre siècle. De nombreux «anciens» Blagnacais nous ont offert leur témoignage. Nous les en remercions infiniment : c'est grâce à eux que ce petit village va «ressusciter».

Aujourd'hui, simple présentation du Blagnac d'alors :

### QUELQUES RUES ET DES CHAMPS

«Assis sur une roche élevée dont le fleuve baignait autrefois la base, entourée de jardins et de fleurs, plein de verdure et d'ombre, ce village est l'un des plus gais, des plus charmants, des plus pittoresques que nous connaissions».

C'est ainsi que Bertrand Lavigne décrivait Blagnac dans son livre\* en 1875.

Faisons un bond en arrière de seulement 80 à 90 ans et visitons Blagnac, le tour sera vite fait.

Ce village d'environ 1800 habitants au début du siècle, serré autour de son église à l'élégant clocher pointu, se blottit dans un écrin de verdure.

Le rose des maisons de briques et le vert des jardins et des treilles qui courent sur les murs font une heureuse alliance.

Les nombreux parcs, les tilleuls des boulevards, les acacias aux fleurs roses si parfumées, plantés en deux rangées sur la place gravillonnée de l'église accentuent encore cette impression de verdure.

Dans les Ramiers qui bordent la Garonne, encore du vert et de l'ombre avec les peupliers. Quel délicieux endroit pour se promener, pêcher ou se baigner! Les Blagnacais le savent, mais les Toulousains aussi.

Sitôt les dernières maisons dépassées, les jardins font place peu à peu aux champs de cultures maraîchères surtout (ail, carottes, choux-fleurs...) et aux vignes. Ils commencent tout près, au Sud dès la rue Delpont et le chemin de la Gare (aujourd'hui rue du 11 novembre 1918), à l'Ouest dès le chemin de Fonsorbes, la rue Malard et la rue de Bûche, au Nord dès le cimetière, à côté de la chapelle St Exupère, le Saint Patron du village.

Au-delà de la route de Grenade, alors simple chemin vicinal, les champs continuent, entourant des fermes et des briqueteries aujourd'hui disparues.

Le cœur du village, notre «centre ancien» n'a pas tellement changé : «on s'y reconnaît très bien» nous a-t-on dit. La rue de la Mairie (aujourd'hui rue Lavigne), la rue de la Croix-Blanche, les Boulevards qui commencent déjà «le faubourg» sont assez larges; mais, autour de l'église, ce ne sont que ruelles, au sol fait de cailloux, gravier et terre bien tassés.

Une simple charrette de foin, à condition toutefois de pouvoir y entrer, suffit à créer un embouteillage.

A chaque carrefour s'élève une croix en fer forgé.

Les pavés de la place de la Mairie résonnent sous les sabots de gros percherons qui vont boire à l'abreuvoir, en effrayant les poules et autres volailles. Celles-ci poussent des cris aigus et se remettent à picorer plus loin.

Les vaches, quant à elles, vont tranquillement paître aux Ramiers. Elles passent sur un pont qui enjambe le Canalet, bras de la Garonne partant du Monastère, faisant tourner le moulin au passage et rejoignant le fleuve plus loin en créant une île. Ces bestiaux ne peuvent pas emprunter l'autre pont, celui dit de «la République», situé au bout de la rue des Placettes. Il est trop étroit, ses planches sont

\* «Histoire de Blagnac»

disjointes et même trouées; il est tout juste bon pour les brouettes des blanchisseuses qui vont étendre le linge.

Un train, un omnibus tiré par des chevaux (il faut attendre 1914 pour voir arriver le tramway électrique) facilitent certains déplacements des Blagnacais. Mais ceux-ci emploient généralement des charrettes, ou alors, courageusement, marchent à pied, chaussés de sabots ou d'espadrilles suivant la saison.

Pour aller à Toulouse, travailler, vendre leurs légumes ou chercher et livrer le linge, ils traversent la Garonne sur le pont suspendu bien étroit, fait de planches laissant apercevoir entre elles les eaux du fleuve et bordé de trottoirs également en bois. Ils n'oublient pas de saluer au passage le cantonnier qui habite une petite maison juste à l'entrée.

Rien ne manque dans ce petit village : deux écoles, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles; un bureau de poste; une gare; un abattoir; une prison; une bascule; mais aussi des cafés, des restaurants réputés et presque tous les métiers : boulangers, épiciers, bouchers, charron, maréchal-ferrant, coiffeur, tonnelier, pêcheurs, couturières, passementiers... et les blanchisseuses. Ce sont elles (et les productions agricoles) qui font la réputation de Blagnac.

Elles emploient beaucoup d'eau pour laver le linge des Toulousains. Ce n'est pas un problème : de l'eau, il y en a partout. Chaque jardin (ou presque) a son puits; deux châteaux d'eau, un derrière l'église et l'autre au coin de la rue Malard et de la rue Coucourou (aujourd'hui rue Pasteur) alimentent abondamment les fontaines publiques, les abreuvoirs, les lavoirs et de nombreuses sources offrent leur eau bien fraîche. Ces eaux, une fois usées, s'écoulent dans les fossés ou les caniveaux le long des trottoirs aux galets irréguliers; mais, peu sages, elles débordent sur la chaussée et mêlées à la terre font de belles flaques boueuses!

Voilà Blagnac, village verdoyant, pittoresque et gai avec le chant des blanchisseuses, le «rataplan» du garde-champêtre, l'animation des

jours de marché ou de fêtes, le rire des enfants, les conversations amicales de ses habitants...

La nuit descend sur ce paisible village : les becs de gaz éclairent faiblement les rues; les lampes à pétrole s'allument dans les maisons; les pigeons, après un dernier vol dans le ciel assombri, regagnent leur pigeonnier.

Le décor est planté : les acteurs peuvent entrer en scène et l'animer.

[Sera continué]

Suzanne BERET



Blagnac - Vue panoramique sur le Village

## IL Y A CENT ANS... UNE ÉCOLE PUBLIQUE DE FILLES

A la veille de la Révolution des écoles existent en France, mais en petit nombre et dans des conditions bien précaires. De plus, les maîtres sont souvent peu qualifiés. Pour les choisir, la communauté d'habitants, le seigneur ou le curé s'inquiètent plus de leur doctrine religieuse ou de leur voix au lutrin que de leur science. En 1784 on pouvait lire dans un journal de province: «Qu'est-ce qu'un maître d'école? Un homme ordinairement du plus bas étage, bien moins honoré que chargé de ridicule... dont toute l'attention se borne à exercer la mémoire et à infliger quelques châtiments... maîtres plus mal payés que des valets et aussi grossiers que leurs élèves».

Porteurs de l'avidité d'apprendre des Français, les cahiers de doléances demandent très souvent des écoles pour tous dans chaque paroisse, des maîtres bien formés et aux honoraires «honnêtes». Ils vont être à l'origine d'une grande oeuvre en faveur de l'instruction populaire qui s'est développée, non sans difficultés, mais d'une façon irréversible jusqu'à nos jours. Mais la volonté du peuple n'aurait pas suffi. Il fallait, en plus, des hommes «porteurs d'idées» et capables de les transmettre. Marie, Jean, Antoine, Nicolas, marquis de Condorcet fut un de ceux-là. Cet intellectuel au grand coeur, ami de Voltaire, estimé de Rousseau, ce dernier philosophe des lumières a bien compris que la Révolution ne survivrait avec des citoyens libres et égaux qu'en faisant de l'école une priorité. Car l'ignorance «est la pire des servitudes, celle qui permet toutes les autres».

Son célèbre rapport sur l'Instruction Publique présenté en avril 1792 à l'Assemblée législative n'a pas eu d'effets immédiats à cause des événements (guerre contre l'Autriche) et surtout parce qu'il était trop en avance pour son époque. Par contre, quelques décennies plus tard, il inspirera les lois scolaires du XIX<sup>e</sup> siècle.

Comme Condorcet le désirait, le savoir sera mis à la portée de tous : riches et pauvres, citadins et ruraux, adultes et enfants, garçons et filles.

Blagnac, comme les autres communes françaises, sera concernée par ces nouvelles lois.

Nous évoquerons ce qui a été fait pour les garçons, mais nous nous étendrons plus longuement sur les péripéties qui ont marqué «l'histoire» de la construction de l'école publique de filles. Car si l'instruction des garçons était admise et entrée dans les moeurs, celle des filles est une «nouveau» et sera, de ce fait, plus longue à être mise en place.

### L'ENSEIGNEMENT DES GARÇONS.

C'est au XVII<sup>e</sup> siècle que les Blagnacais se sont préoccupés «d'endoctriner la jeunesse».

Le 5 mai 1613 les Sieurs Marques et Berdaulon prennent l'initiative d'aller devant le Sénéchal de Toulouse réclamer «un régent» pour leur village. Le fait que la communauté devait supporter les frais occasionnés par l'arrivée de ce maître d'école, entraîne un retard dans l'exécution d'un tel projet.

Il faut donc un «ordre» du Sénéchal pour qu'enfin un régent laïque entre en fonctions le 9 février 1617.

Il s'appelait Antoine Ribère (ou Rivière). Il était rémunéré par la Communauté de Blagnac et par les parents, toutefois les pauvres étaient acceptés gratuitement. Il n'accueillait dans sa classe que les garçons bien sûr et devait, comme tous les maîtres d'école d'alors, leur enseigner les rudiments de la lecture, de l'écriture et du calcul.

C'est ainsi, qu'avec l'assentiment de l'évêque et du curé, vont se succéder de nombreux régents des écoles. Bertrand Lavigne dans son «Histoire de Blagnac» en dresse la liste et donne quelques renseignements sur chacun d'eux. Ses appréciations semblent rejoindre le portrait du maître d'école que nous avons brossé précédemment.

Toutefois après la Révolution les instituteurs publics (les maîtres d'école s'appellent «instituteurs» selon la décision de l'Assemblée législative des 20 et 21 avril 1792) doivent passer un examen devant un jury de l'Instruction publique pour pouvoir exercer.

Parallèlement à eux, nous trouvons traces des nombreux instituteurs privés nantis surtout d'une «bonne moralité» qui ouvrent des écoles souvent bien éphémères.

Les classes des instituteurs publics sont malheureusement installées dans des locaux mal commodes et insalubres. Une lettre préfectorale du 16 janvier 1865 mentionne que «les locaux de l'école sont trop humides. Le jour ne peut venir de la rue de l'église fort étroite et en face des maisons aussi hautes que l'école cachent le soleil. De plus les latrines sont en dehors de la maison d'école. Il faut traverser un long corridor, la terrasse et après la promenade sans cesse parcourue par le public : de là des occasions perpétuelles de dissipation sans surveillance efficace. Le logement de l'instituteur se trouve dans une humidité constante...».

Déjà le 7 mai 1851 l'Inspecteur d'Académie signalait que la maison d'école était «insatisfaisante pour la classe».

Les 52 élèves ne vont pas tous à l'école publique depuis que le 25 mars 1864 J. Miquel, instituteur libre (un de plus !) dirige une école rue Croix-Blanche dans «l'ancienne maison Pressac». Mais le Préfet insiste pour que le Maire et le Conseil Municipal ne renouvellent pas le bail et se mettent en rapport avec Monsieur Jean Toussaint Carles. Ce maître bourrelier qui habitait Toulouse, propose, pour un loyer annuel de 250 francs, une maison avec une petite cour derrière sur l'Allée de l'Oratoire presque en face de la principale porte de l'église. Pierre Debax, maire, accepte et le bail prend effet le 1<sup>er</sup> janvier 1866.

En 1867, 20 garçons sont reçus gratuitement dans cette nouvelle classe où le maître assure en plus des cours d'adultes, recevant pour cela 80 francs supplémentaires. Monsieur Py, l'instituteur, sera récompensé par les lauriers obtenus le 11 septembre 1867 par un de ses élèves Monsieur Antoine Hérisson au concours entre adultes de l'arrondissement de Toulouse. Les épreuves consistaient en une dictée, une page d'écriture en cursive, en ronde et bâtarde, un problème de système métrique et quatre questions de métrage et cubage : cela donne une idée de l'enseignement dispensé.

En avril 1869 les garçons sont au nombre de 90 et un instituteur adjoint est nommé.

Considérant que la location de la maison de Monsieur Carles n'est qu'une solution provisoire, dès le 15 Novembre 1865 les Conseillers Municipaux veulent «doter la commune d'un établissement qui servirait à la fois de mairie et de maison d'école». La mairie se trouvait derrière l'église et tombait en ruines.

Le projet prend corps. Les plans sont dressés par Monsieur Delor architecte de Toulouse. La construction, dirigée par Monsieur J. Galinié, entrepreneur, commence en 1869. En septembre 1871, les garçons ont enfin une école «convenable». Elle abrite en même temps le logement de l'instituteur et la mairie.

Ce bâtiment s'élevait sur l'emplacement de l'actuelle mairie et a accueilli les garçons de la commune pendant plus d'un siècle. En effet, il a été détruit seulement en 1972 pour agrandir les locaux municipaux.

L'école Jean Moulin I a été, de ce fait, reconstruite.

Même si les conditions n'étaient pas idéales quant au local et aux maîtres, les petits blagnacais pouvaient fréquenter la classe d'un régent depuis le XVII<sup>e</sup> siècle et après la Révolution, l'école communale. Cela si leurs parents le désiraient : apprendre n'était pas une obligation. Bien souvent les jeunes enfants



**Ecole des garçons**

travaillaient : garde des animaux de la ferme, participation aux travaux des champs, apprentissage dans l'atelier paternel...

Moins d'une quarantaine d'années après la première loi scolaire de 1833 (nous en parlerons plus longuement), les élus blagnacais veulent employer les ressources de la commune à construire une «belle» mairie-école et c'est chose faite en 1871.

### **L'ENSEIGNEMENT DES FILLES.**

Par contre les petites filles devront être plus patientes pour avoir une vraie école publique comme leurs frères.

En 1880, à la suite d'une enquête, l'Académie déplore que «Blagnac, commune de 1831 habitants, ne possède pas encore d'école publique de filles».

Avant de s'indigner, il faut comprendre la mentalité de l'époque. L'éducation des filles diffère de celle des garçons. Selon leur milieu, elles fréquentent le couvent et apprennent «les bonnes manières» ou restent à la maison pour aider leur mère.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, quelques institutrices libres ouvrent une école de filles à Blagnac, mais le plus souvent pour très peu de temps. D'ailleurs en mai 1880, l'Inspecteur d'Académie se servira de cet argument pour demander au maire l'ouverture d'une

école de filles : «l'école communale reste tandis que les écoles privées ferment avec les institutrices qui partent, ce qui est la cause d'ennui pour les familles...»

En 1807, Céline Cassagne exerce quelques mois à Blagnac et part semble-t-il pour Grenade car le Conseil municipal refuse de la payer sous prétexte que dans la commune «plusieurs institutrices (nous ne savons pas lesquelles) sont rétribuées par les parents...» Cette décision est approuvée par le Préfet.

En 1845, Mademoiselle Thérèse Felter peut s'installer à Blagnac car d'après le Conseil municipal elle est «de bonne vie et mœurs et digne par sa moralité à se livrer à l'enseignement». Le Recteur lui impose de passer tout de même le brevet de capacité qu'elle obtient en août 1846.

Le 24 mai 1847 la Préfecture envoie une somme de 40 francs à la Dame Duclos, institutrice primaire privée à Blagnac, «à titre d'encouragement pour l'instruction des filles», ainsi qu'à la Dame Fabre Catherine.

En septembre 1867, Mademoiselle Olympia Agas ouvre une école libre à Blagnac. Le 20 mars 1872, Madame Sarraute (la femme de l'instituteur de l'époque sans doute) née à Verdun-sur-Garonne le 21 août 1836, pourvue d'un brevet de capacité délivré par le Recteur le 28 mai 1856, écrit à Monsieur le Maire pour l'informer qu'elle est «dans l'intention d'ouvrir une école primaire à Blagnac dans l'une des pièces de la maison Salles sise dans cette commune rue Coucourou...»

Le 16 Novembre 1880, Madame Louise Augustine Flandrier, née Bougrié à Bordeaux le 14 février 1834, pourvue d'un brevet de capacité délivré par l'Académie de Versailles le 24 août 1854 ouvre une école libre «dans un local dépendant précédemment du monastère des religieuses Trappistines...»

Ainsi les institutrices privées existent à Blagnac peu après la Révolution, mais les documents manquent pour dresser une liste complète.

Comme nous l'avons déjà mentionné, elles restaient peu de temps, peut-être par manque d'élèves car il était normal pour beaucoup que l'enseignement féminin soit le privilège de l'Eglise.

Un journaliste de cette époque, Janet, fait remarquer que «plus délicates, les filles doivent être élevées pour la simplicité de la vie domestique, pour l'obéissance, pour la piété, pour les vertus douces et timides; ce qui est un bien pour les hommes est un danger pour elles...»

Aussi il n'est pas étonnant que les sœurs Trappistines arrivées à Blagnac en 1852, venant de Maubec dans la Drôme, aient été priées par les Blagnacais d'ouvrir une école de filles dès 1854. Cette école est gratuite et en 1866 une école payante s'y ajoute. Elle fonctionne d'abord dans une maison donnant dans l'actuelle rue du Docteur Guimbaud à côté de celle qui est en enclave dans le mur de clôture du Monastère. En 1859, elle s'écroule de vétusté sans faire de victimes et elle est

transférée dans le bâtiment des Casernes (voir l'article de J. Weidknet dans le numéro 3 de la Revue «Blagnac, questions d'histoire») situé dans la rue Félix Debax. Ce dernier l'avait vendu en 1856 à la Communauté. Ce bâtiment est alors nommé «St Benoît».

Mais les Cisterciennes n'avaient pas pour vocation d'enseigner. Aussi, tout en gardant la direction de cette école, elles font venir deux religieuses d'une autre congrégation (on ne sait pas laquelle). Une clôture en planches sépare la cour de récréation du Monastère. La mère Pauline de Rauchin donne des leçons de piano à quelques élèves. En 1881, les Sœurs de Nevers envoient quelques-unes d'entre elles pour assurer l'enseignement des filles. Berdanette Soubirous appartenait à cette congrégation. Sa cousine, Jeanne Veder, étant moniale au Monastère, la venue de ces religieuses a dû se faire tout naturellement.

Dès lors, les Cisterciennes ne s'occupent plus de cette école qui sera dirigée par les Sœurs de Nevers jusqu'en 1904.

Si les institutrices privées se succédaient rapidement, les congréganistes par contre étaient bien implantées à Blagnac.

## LES LOIS SCOLAIRES.

### Les bases de ces lois : DIFFICULTES FINANCIERES A BLAGNAC

Si la Révolution a énoncé le principe de l'intervention des pouvoirs publics dans le domaine de l'instruction et inventé le nouvel «instituteur», cette main-mise de l'Etat «ajoutée à celle de l'Eglise» ne devient une réalité qu'à partir de 1833 sous le règne de Louis Philippe avec la loi Guizot (28 juin 1833), ministre secrétaire d'état au département de l'instruction publique.

Ainsi : «Toute commune est tenue... d'entretenir au moins une école primaire» (article 9)

«Il sera fourni à tout instituteur communal :

1°) Un local convenablement disposé, tant pour lui servir d'habitation, que pour recevoir les élèves.

2°) Un traitement fixe qui ne pourra être moindre de deux cents francs...» (article 12)

Pour l'établissement de cette école primaire, la commune peut avoir recours à une imposition spéciale : trois centimes additionnels au principal des contributions foncière, personnelle et mobilière.

Le département et l'Etat peuvent, en cas de nécessité, venir en aide aux communes.

Cette école n'est pas gratuite, mais doit accueillir les enfants pauvres. Elle n'est pas laïque : l'instruction religieuse est au programme et elle est surveillée par un

comité local composé du maire, du curé et d'un ou plusieurs habitants notables. Elle n'est pas obligatoire, mais le comité local de surveillance «arrête un état des enfants qui ne reçoivent l'instruction primaire ni à domicile, ni dans les écoles privées ou publiques» (article 21). Cette loi recommande, dans son article 11, la création d'une école normale primaire par département. A Toulouse, l'école normale de garçons est créée dès 1833. Il n'est pas question d'école normale «d'institutrices», il faudra attendre 1879.

La loi du 15 mars 1850, signée par Louis Napoléon Bonaparte, très complète puisque comprenant 85 articles et plus connue sous le nom de «loi Falloux», se préoccupe pour la première fois des écoles de filles dans son article 51. «Toute commune de huit cents âmes de population et au-dessus est tenue d'avoir au moins une école de filles» mais seulement «si ses ressources lui en fournissent les moyens».

La loi du 10 avril 1867, sous l'impulsion du ministre Victor Duruy, a dans son article premier un caractère beaucoup plus impérieux : «Toute commune de cinq cents habitants et au-dessus est tenue d'avoir au moins une école publique de filles».

C'est pour cela que dans sa séance du 16 juin 1867 le Conseil municipal de Blagnac pose la question d'une école spéciale de filles. Mais ce projet est ajourné car sans utilité apparente.

En effet les conseillers considèrent «que depuis 13 ans les jeunes filles de Blagnac reçoivent dans une école libre légalement établie dans la propriété dépendant du monastère des Trappistines (nous en avons parlé dans notre précédent chapitre) une instruction solide et appropriée aux divers besoins des familles quelle que soient leur position et leur fortune, que les jeunes filles appartenant à des parents pauvres y sont reçues gratuitement et qu'elles peuvent y acquérir l'instruction qui leur sera nécessaire puisqu'elle est départie par cinq maîtresses qui toutes possèdent l'aptitude nécessaire pour chaque degré d'enseignement». Ils sont convaincus que «l'instruction des filles ne laisse rien à désirer» et ne reconnaissent pas «l'utilité d'une création d'école spéciale de filles dans la commune d'autant mieux que l'ouverture d'une nouvelle école libre (celle de Melle Olympia Agas) vient d'être autorisée, ce qui porte à six le nombre de maîtresses chargées de l'instruction des jeunes filles dans une population de dix sept cents habitants».

La question se pose à nouveau le 23 mai 1880 lorsque le Maire, Monsieur Raymond Benazet, fait part au Conseil municipal de deux lettres de l'Inspecteur d'Académie en date du 27 avril et du 12 mai 1880 concernant l'établissement d'une école publique de filles à Blagnac.

Mais comme «les frais» occasionnés par cette création «seraient considérables indépendamment du traitement d'une institutrice et peut-être même d'une institutrice adjointe... de la location ou de la construction de locaux nécessaires à

cet égard... de l'acquisition du mobilier scolaire...» la décision est repoussée. La commune «affecte déjà 1200 francs à l'instruction primaire déduction faite du produit de la rétribution scolaire et y compris la dépense du cours d'adultes et le logement de l'instituteur adjoint, les quatre centimes additionnels imposés par la loi du 19 juillet 1875\* ne suffisent pas et il est indispensable de recourir à une imposition publique supplémentaire».

Le Conseil municipal considère, comme en 1867 que «les deux écoles qui existent actuellement à Blagnac et tenues l'une par une institutrice libre et brevetée, l'autre par des religieuses congréganistes ont suffi jusqu'à présent... que l'enseignement réparti dans ces deux écoles n'a donné lieu à aucune plainte de la part des familles intéressées» et en plus «qu'il convient d'attendre le vote des lois projetées en ce moment sur l'instruction primaire...»

Donc en cette année 1880 «l'insuffisance des revenus communaux ne permet pas d'établir immédiatement à Blagnac une école publique de filles...»

Le 4 février 1881 Monsieur l'Inspecteur d'Académie réécrit à Monsieur le Maire de Blagnac «insistant sur la nécessité de créer dans cette commune une école publique de filles». Le Conseil municipal rétorque que la commune est «dans l'impossibilité matérielle» de faire cette création «toutes ses ressources se trouvant absorbées par l'école communale de garçons» et «qu'il n'est pas encore statué définitivement sur le concours que l'Etat et les Départements devront prêter aux communes... qu'il est donc prématuré de prendre une décision».

En prévision de ces lois le Conseil municipal nomme une commission composée de Messieurs Giscaro, Debax et Delpon «chargée de fournir les éléments nécessaires pour arrêter la dépense que la création d'une école publique de filles peut occasionner à la commune...». Cette commission fait son rapport le 10 avril 1881. La création d'une école de filles entraînerait une dépense de 3050 francs se répartissant ainsi:

- Traitement de l'institutrice	800 francs
- Traitement de l'adjointe	600 francs
- Location d'une maison pour école	200 francs
- Indemnité de logement des institutrices	100 francs
- Ameublement scolaire	1350 francs

«Quant au produit de la rétribution scolaire qui doit être déduit de cette somme, il n'est pas possible de l'évaluer avec précision puisqu'il dépend du nombre des élèves payantes, mais à coup sûr on peut affirmer qu'il serait médiocre».

\* Cette loi est relative au traitement des instituteurs et des institutrices primaires. Les instituteurs débutent à 900 francs, les institutrices à 700 francs. Les communes pour faire face à ces dépenses ajoutent un quatrième centime au principal des quatre contributions directes.

La commission conclut que seule une somme de 129,25 francs restant libre, la commune sans l'aide de l'Etat et du Département ne peut créer cette école. Elle demande toutefois que soit votée «pour faire preuve de bonne volonté» une somme de 300 francs afin que Monsieur le Maire puisse «faire toutes les diligences nécessaires à l'effet d'obtenir pour la Commune l'autorisation provisoire, en attendant la création d'une école publique de filles, de pourvoir à l'enseignement primaire gratuit dans une école libre de tous les enfants qui sont hors d'état d'y subvenir...».

### **Gratuité et obligation scolaire : une classe pour les filles à Blagnac**

La défaite française de Sedan devant les Prussiens (2 septembre 1870) met fin au régime impérial.

La République (la troisième) est proclamée le 4 septembre 1870.

Les nouveaux hommes au pouvoir ont bien sûr de nombreux objectifs. L'un d'eux et non des moindres est de subsister au roi ou à l'empereur, appuyés sur un clergé structuré et puissant la «République future» fondée sur la Nation Souveraine. L'école existante appartient en grande partie au clergé catholique résolument hostile aux principes de 1789 et à la République. Il s'agit donc de la remplacer par une école républicaine, «laïque», qui devait être à la fois anticléricale mais pas nécessairement antireligieuse pour être acceptée par tous.

A cette tâche dont l'Histoire se souviendra surtout, va se vouer Jules Ferry en procédant par étapes prudentes. Ce fils de famille bourgeoise né à Saint-Dié en 1832 est l'exemple type de l'homme politique de la III<sup>e</sup> République (les autres aspects de sa politique, coloniale en particulier, lui vaudront une impopularité tenace). Avocat à 19 ans, il délaisse le barreau pour se consacrer au journalisme où il peut mieux exprimer ses idées libérales, son «esprit essentiellement pratique et raisonneur» comme l'écrit son contemporain Pierre Larousse. Imprégné, par ses lectures, des idées de Condorcet sur les questions de l'éducation nationale, il fait le serment en 1870 de choisir «entre toutes les nécessités du temps présent» l'éducation du peuple.

Presque continuellement au pouvoir de 1879 à 1885, il va tout faire pour le tenir. Sous son impulsion et celle de ses amis, comme Paul Bert ou Ferdinand Buisson, l'enseignement primaire devient un véritable service public.

La France était largement alphabétisée mais l'inégalité entre les hommes et les femmes est flagrante. A Blagnac, par exemple, de 1800 à 1809, 8,5% des femmes contre 40% des hommes savent signer au bas de leur acte de mariage, ces chiffres passent de 1873 à 1882 à près de 67% pour les femmes et à près de 82% pour les

hommes (savoir signer ne veut pas dire forcément savoir lire et écrire, c'est seulement une indication).

En 1880, on pouvait lire dans des journaux, comme «le Droit des Femmes» et «l'Union républicaine de Bourges», « il est temps que les sources du savoir s'ouvrent toutes grandes pour la femme ; qu'à cette rayonnante clarté se dissipent de son esprit : ignorance, erreurs, superstitions... Ah! C'est alors qu'on ne verra plus la femme marcher vers le passé, pendant que nous marchons vers l'avenir! C'est alors que les berceaux n'iront plus à la dérive poussés par des vents contraires, et que le jeune esprit de l'enfant recevra d'un même cœur la double semence de la science et de la vertu! C'est alors aussi, et alors seulement que la République pourra se dire indestructible...».

Pour l'avenir de la République, il faut donc organiser l'enseignement féminin. Les structures en ce domaine étant pratiquement inexistantes, Paul Bert et Jules Ferry s'y consacrent «librement».

La loi du 8 août 1879 crée une école normale d'institutrices par département (et d'instituteurs, si celle-ci n'existe pas déjà selon la loi Guizot). Curieusement la première génération d'instituteurs et d'institutrices sortis des écoles normales, ces fameux «saints laïcs» étaient très mal payés, moins de cent francs par mois. Mais, comme disait Ferdinand Buisson, «tout en réclamant, ils surent attendre. Ils ne doutaient pas de la République, ils lui faisaient crédit».

La loi du 16 juin 1881 établit la gratuité absolue de l'enseignement primaire dans les écoles publiques : «Il ne sera plus perçu de rétribution scolaire...»

Les communes doivent subvenir aux dépenses occasionnées par ces écoles même «les classes communales de filles qui sont ou seront établies dans les communes de plus de quatre cents âmes, les salles d'asile ou les classes enfantines» (bientôt appelées écoles maternelles).

Ces dépenses seront couvertes par les quatre centimes spéciaux qui deviennent «obligatoires pour toutes les communes, compris dans leurs ressources ordinaires...» (article 2)

Ces dernières sont définies dans l'article 3. Elles «porteront exclusivement sur :

- 1° Les revenus en argent des biens communaux (pour Blagnac, il s'agit de vente d'herbe, de cailloux et de bois : surtout de peupliers carolins replantés aussitôt);
- 2° La part revenant à la commune sur l'imposition des chevaux et voitures et sur les permis de chasse;
- 3° La taxe sur les chiens (A Blagnac on payait 8 F pour un chien de chasse ou d'agrément et 2 F pour un chien de garde);
- 4° Le produit net des taxes ordinaires d'octroi.
- 5° Les droits de voirie et les droits de location aux halles, foires et marchés.

Ces revenus sont affectés jusqu'à concurrence d'un cinquième aux dépenses ordinaires et obligatoires afférentes à la commune pour le service de ses écoles primaires publiques». Mais il est précisé dans l'article 5 qu'«en cas d'insuffisance des ressources énumérées, les dépenses seront couvertes par une subvention de l'état».

Le 10 juillet 1881, Monsieur Raymond Benazet, Maire de Blagnac donne lecture au Conseil municipal de l'arrêté préfectoral du 10 juin dernier. Celui-ci met en demeure la commune «de voter dans un délai d'un mois la création d'une école publique de filles...».

Après cette lecture Monsieur le Maire rappelle «que d'après les délibérations antérieures relatives à la création d'une école publique de filles à Blagnac, le Conseil n'a jamais eu la pensée de se soustraire à l'application de la loi de 1867, mais qu'il a seulement exprimé l'avis que ses ressources ordinaires ajoutées aux quatre centimes additionnels ne lui permettaient pas de réaliser une telle mesure». Il fait remarquer ensuite que «depuis la promulgation de la loi du 16 juin dernier sur la gratuité de l'enseignement primaire, la position de la commune est bien différente... que cette loi détermine d'une manière précise la part de dépense incombant à la commune et celle qui doit rester à la charge des départements et de l'Etat..., que dès lors rien ne saurait s'opposer maintenant à l'adoption des mesures proposées par l'arrêté préfectoral».

Le Conseil municipal estime que les dépenses occasionnées par la création d'une telle école sans oublier le traitement de l'institutrice évalué au minimum à 700 francs et l'acquisition du matériel scolaire nécessiteraient un emprunt de 2500 francs remboursé en 31 annuités au taux de 2,5%.

Cet emprunt ne se fera pas car la commune recevra une aide de l'Etat pour acquérir le matériel scolaire et va louer un local pour établir cette école.

En effet, Monsieur le Maire, autorisé par le Conseil municipal, passe bail pour trois années (sauf prorogation par tacite reconduction) le 10 octobre 1881 avec le Sieur Bernard Caumont. Celui-ci loue à la commune une maison située sur le Boulevard Nord du village pour la somme annuelle de 750 francs payable par semestre. Cette maison se compose «d'un vaste rez-de-chaussée destiné à la salle de classe de l'école publique de filles, d'une cour et d'un jardin et en outre de diverses chambres au premier et deuxième étages pouvant servir de logement à l'institutrice...».

Cette maison existe toujours Boulevard Firmin Pons, là où est installée la boucherie le Denmat. Certains anciens blagnacais se souviennent que leur mère ou leur belle-mère ont fréquenté cette école.

Voilà les petites filles installées dans une salle de classe «communale». En 1882, comme elles sont 61 à fréquenter l'école, une deuxième classe est créée et une adjointe nommée.



BLAGNAC (H.-G.) — Boulevard Firmin Pons

Edit. de la Mercerie Denjean

#### Photo ancienne

Avant de clore ce chapitre sur les lois scolaires, il faut citer celle du 28 mars 1882 signée toujours par Jules Ferry. Elle rend l'école non seulement gratuite mais obligatoire. «L'instruction primaire est obligatoire pour les enfants des deux sexes âgés de six ans révolus à treize ans révolus...» (article 4)

Le célèbre «certif.» voit le jour : «Il est institué un certificat d'études primaires; il est décerné après un examen public auquel pourront se présenter les enfants dès l'âge de onze ans. Ceux qui, à partir de cet âge, auront obtenu le certificat d'études primaires, seront dispensés du temps de scolarité qui leur restait à passer». (article 6)

L'enseignement religieux n'est plus donné dans les écoles, mais celles-ci «vaqueront un jour par semaine en outre du dimanche, afin de permettre aux parents de faire donner, s'ils le désirent, à leurs enfants, l'instruction religieuse, en dehors des édifices scolaires». (article 2)

L'article premier de cette loi donne le contenu de l'enseignement : «l'instruction morale et civique; la lecture et l'écriture; la langue et les éléments de la littérature française : la géographie, particulièrement celle de la France; l'histoire, particulièrement celle de la France jusqu'à nos jours; quelques notions usuelles de droit et d'économie politique; les éléments des sciences naturelles physiques et



Photo d'aujourd'hui

mathématiques; leurs applications à l'agriculture, à l'hygiène, aux arts industriels, travaux manuels et usage des outils des principaux métiers; les éléments du dessin, du modelage et de la musique; la gymnastique; pour les garçons, les exercices militaires\*; pour les filles, les travaux à l'aiguille».

(Si le programme est bien «laïcisé», le personnel enseignant ne le sera vraiment que par la loi Goblet du 30 octobre 1886).

Ainsi donc «tous» les enfants de France vont profiter de l'instruction : ils sauront «lire, écrire et compter en français» (chose importante car la plupart ne parlaient que le patois).

Jules Ferry et les républicains avec lui pensent qu'avec un tel programme les inégalités entre les petits français seront abolies.

Désormais, l'ascension sociale passe par l'école car après l'école primaire, les enfants «intelligents et ayant le goût du travail» pourront aller dans les écoles primaires supérieures ou les écoles secondaires (l'accès à ces dernières a été

\* Ce sont «les bataillons scolaires». A Blagnac, le 13 août 1882 «à la suite d'une demande de Monsieur l'Instituteur, le Conseil municipal ouvre un crédit de 30 francs pour l'achat de 20 fusils scolaires destinés aux élèves fréquentant l'école communale».

ouvert aux jeunes filles par le décret du 14 janvier 1882 et les lycées féminins existaient depuis la loi de Camille Sée du 21 décembre 1880). L'école doit faire reculer la pauvreté et donner «le droit» à l'enfant d'être instruit.

L'école gratuite, obligatoire et laïque n'a pas eu que des adeptes. Le duel entre l'Eglise et l'Etat pour «se disputer» les élèves en sont la preuve. Mais Jules Ferry n'a jamais voulu que ces luttes sévissent sur les bancs de l'école qui doit «respecter toutes les croyances et toutes les opinions».

Il a toujours recommandé la neutralité aux instituteurs. «Vous êtes, leur dira-t-il dès novembre 1883 dans sa célèbre "Lettre aux instituteurs", l'auxiliaire et, à certains égards, le suppléant du père de famille; parlez donc à son enfant comme vous voudriez qu'on parlât au vôtre : avec force et autorité toutes les fois qu'il s'agit d'une vérité incontestée, d'un précepte de la morale commune; avec la plus grande réserve dès que vous risquez d'effleurer un sentiment religieux dont vous n'êtes pas juge... Vous ne toucherez jamais avec trop de scrupule à cette chose délicate et sacrée qui est la conscience de l'enfant».

A Blagnac, les élus républicains «sont laïques, mais pas sectaires, du moins en règle générale, et nous n'avons pas noté de manifestation de sectarisme» écrit Guy Eché.

#### LE TEMPS DES HESITATIONS.

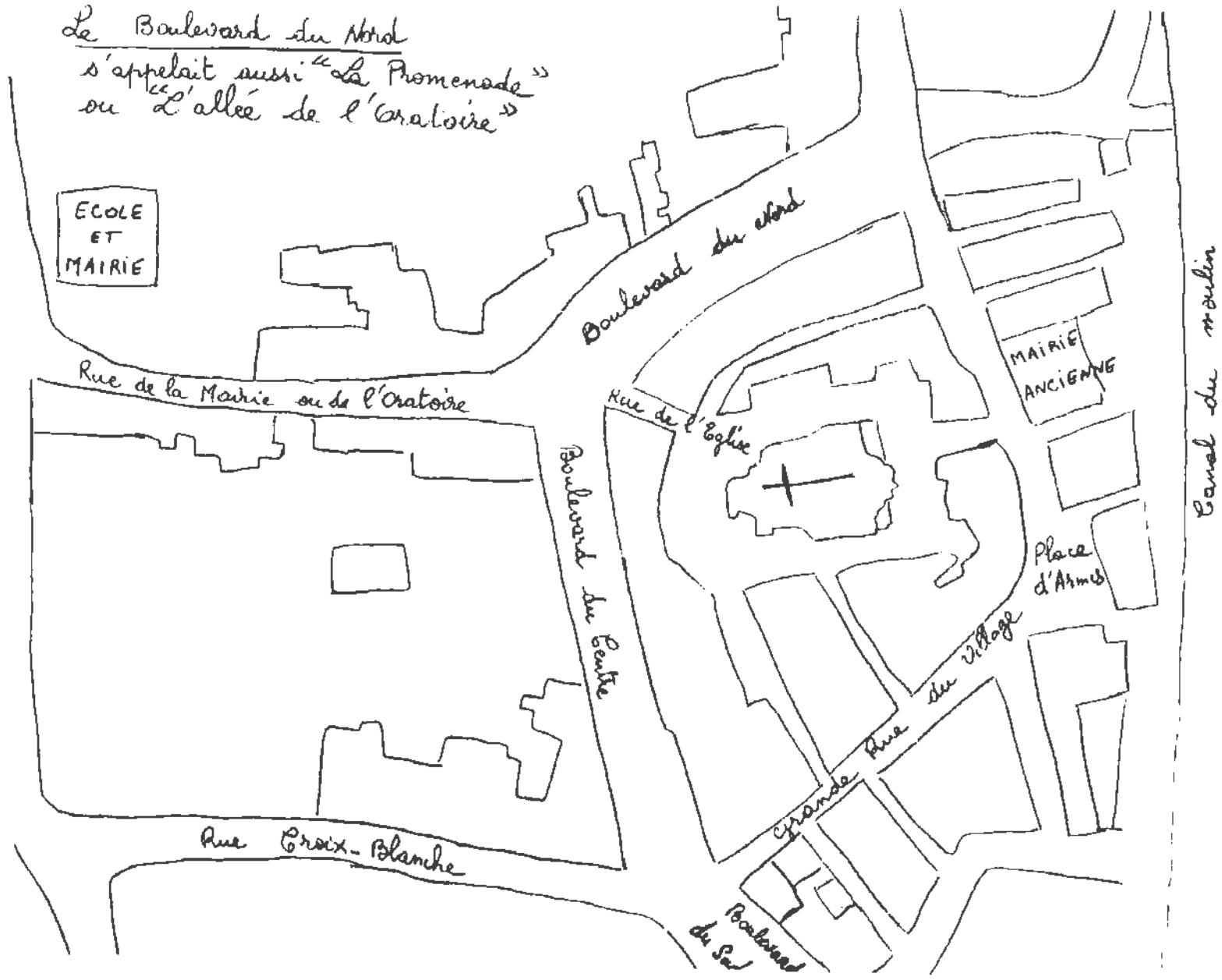
Pendant plusieurs années, les élus blagnacais vont hésiter sur l'emplacement à choisir pour la construction de l'école publique de filles et en 1892 un évènement inattendu va tout remettre en question.

La location d'un local pour la classe des filles est la solution immédiate à la mise en demeure de la dépêche préfectorale déjà citée, mais non le vrai but recherché qui est bien la construction d'une école de filles.

#### A la mairie actuelle ?

La preuve nous est fournie par la délibération du Conseil municipal du 7 août 1881, avant donc le bail passé avec le Sieur Bernard Caumont. Le Maire et les conseillers pensent «qu'aujourd'hui la seule combinaison acceptable pour le moment consisterait dans la transformation du logement actuel de l'instituteur communal qui occupe actuellement l'aile gauche de la mairie, en une salle de classe parallèle à l'école publique de garçons et qui serait séparée de cette dernière par la grande salle de réunions, qu'au-dessus des deux salles dont il s'agit, il serait possible d'établir un logement distinct pour l'instituteur et l'institutrice en exhaussant les deux pavillons latéraux de la mairie au même niveau que le corps du milieu, qu'évidemment la dépense... serait hors de

Le Boulevard du Nord  
s'appelait aussi "La Promenade"  
ou "L'allée de l'Oratoire"



proportion avec les ressources dont peut disposer la commune et qu'il ne saurait y être pourvu qu'au moyen d'une subvention convenable fournie par le Département ou par l'Etat... et d'un emprunt..., qu'enfin le Conseil ne peut être édifié sur la possibilité d'une telle entreprise et sur les frais qu'elle pourrait entraîner qu'après examen et sur le rapport d'un architecte ou d'un expert compétent».

Monsieur le Maire est par conséquent «chargé de faire procéder d'urgence par tel architecte ou par tel expert qui sera par lui désigné à la visite et à la vérification des locaux dépendant de la mairie». L'architecte ou l'expert devra dire si cette réalisation est possible et établir les plans et les devis.

Le 13 novembre 1881 Monsieur le Maire soumet au Conseil «l'avant-projet et les plans qu'il a fait dresser...» et ceux-ci sont adoptés.

Ainsi l'aile gauche de la mairie servira à l'établissement de l'école de filles et l'exhaussement de cette aile ainsi que de l'aile droite permettra «d'installer des locaux distincts et séparés devant servir de logement à l'instituteur public et à l'institutrice communale...» mais la dépense «ne dépassera pas la somme de 1500 francs en y comprenant le prix d'acquisition du terrain nécessaire à l'exécution de l'entreprise...»

En effet, dit Monsieur Raymond Benazet «il est indispensable de faire l'acquisition d'une bande de terrain bordant à l'aspect du levant le bâtiment et le jardin de la mairie... c'est le seul moyen pour procurer l'accès facile à cette école ainsi que les dégagements et le jour qui lui sont nécessaires». Dans ce but, il est entré en pourparlers avec Monsieur Lavigne, propriétaire de ce terrain. Celui-ci demande trois francs du mètre carré. Monsieur Balaïnac, expert, a estimé que ce prix représente la valeur réelle des terrains similaires situés dans le village. Les conseillers autorisent donc Monsieur le Maire à faire cette acquisition.

L'année 1882 est fertile en événements. Dès le 8 janvier le Conseil municipal se réunit en séance extraordinaire. Monsieur le Maire présente une lettre de Monsieur l'Inspecteur d'Académie en date du 23 décembre 1881 et une dépêche de Monsieur le Préfet du 7 janvier 1882, toutes les deux relatives à la création d'un emploi d'institutrice adjointe pour l'école de filles qui compte 61 élèves. Comme Monsieur l'Inspecteur d'Académie fait remarquer «qu'il n'en résultera aucune charge pour la commune, le traitement étant supporté par l'Etat ou le département», cette création est adoptée à l'unanimité.

Le 12 février, en session ordinaire, est voté entre autre le budget.

Le 14 mai est créée la Caisse des Ecoles qui, recommandée par la loi du 10 avril 1867, est devenue obligatoire depuis la loi du 28 mars 1882 pour «faciliter la fréquentation des classes par des récompenses accordées aux élèves les plus appliqués et par des secours à distribuer aux élèves indigents ou peu aisés». La

répartition des secours se fera «par les soins de la commission scolaire» qui doit en outre surveiller la fréquentation des élèves. Cette «commission municipale scolaire se compose du maire, président; d'un des délégués du canton (ceux-ci sont désignés par l'Inspecteur d'Académie); de membres désignés par le Conseil municipal en nombre égal, ou plus, au tiers des membres de ce conseil... L'Inspecteur primaire fait partie de droit de toutes les commissions scolaires instituées dans son ressort» (article 5).

Durant la même séance, sont élus au scrutin secret, pour faire partie de cette commission : Jean Suran, Pierre Giscaro, Auguste Delpon, Guillaume Pressac et François Guimbaut. (Les statuts de la Caisse des Ecoles seront définis dans la séance du 24 décembre 1882).

Le 13 août, les Conseillers municipaux doivent se prononcer sur un projet de création d'une école maternelle. En effet, par une dépêche en date du 27 juillet, Monsieur le Préfet a renvoyé à l'administration municipale le dossier relatif à l'avant projet, concernant l'appropriation du bâtiment de la mairie actuelle pour y installer l'école publique de filles avec cette observation : «Ce projet pour être complet devrait comprendre l'installation d'une école maternelle... [et il faut] mettre immédiatement cette question à l'étude».

Le Conseil «pénétré de la gravité que représente la question et désirant apporter dans sa solution la maturité qu'elle comporte» nomme une commission composée de Messieurs Debax, Pressac et Delpon «à l'effet d'indiquer les bases de l'avant projet dont il s'agit et préparer l'examen des questions posées dans la dépêche préfectorale sus-mentionnée».

#### **A l'ancienne ou à la nouvelle mairie ?**

Le 20 août, nouvelle séance avec à l'ordre du jour : «Appropriation des locaux destinés à l'école publique de filles et projet d'établissement d'une école maternelle».

Monsieur Rivet propose que la commission (Debax, Pressac, et Delpon) soit «chargée de rechercher s'il ne conviendrait pas mieux de placer l'école de filles et l'école maternelle dans un même local c'est-à-dire dans le bâtiment de l'ancienne mairie auquel on joindrait la maison voisine appartenant au Sieur Suran et qui serait acquise à cet effet par la commune».

La discussion s'engage et la question n'est pas tranchée. D'un côté, certains membres pensent que «les bâtiments de l'ancienne mairie et la maison Suran avec le jardin exigü qui en dépend sont insuffisants...» et d'un autre côté, il n'a pas été prouvé d'une façon entièrement convaincante que les murs de la mairie actuelle puissent supporter l'exhaussement.

Il convient donc d'attendre pour se prononcer, en dernier ressort, «le rapport de

l'architecte qui sera chargé du projet définitif et qui devra, nécessairement exprimer son avis à ce sujet».

En fin de compte, aucune décision n'est prise, mais la majorité reste sur ses positions quant à l'emplacement de l'école publique de filles (c'est-à-dire l'aile gauche de la mairie); en ce qui concerne celui de l'école maternelle, il convient d'attendre le rapport de la commission composée de Messieurs Debax, Pressac et Delpon.

Ce rapport écrit par Monsieur Debax sera lu par Monsieur Delpon (Monsieur Debax étant excusé pour cause de maladie) le 24 décembre 1882 :

«Messieurs,

Par délibération, en date du 13 août 1882, vous avez nommé une commission... à l'effet de déterminer l'emplacement le plus convenable pour l'établissement d'une école maternelle.

Celui-ci, étant connexe à l'établissement d'une école publique de filles vous me permettrez de vous rappeler, Messieurs, que, vous conformant aux prescriptions de la loi, vous avez autorisé Monsieur le Maire, à louer, au prix annuel de 750 francs, la maison Caumont... Malgré la cherté de la location, cette installation, suivant le rapport de Monsieur l'Inspecteur d'Académie, est loin d'être satisfaisante...

Votre commission estime, Messieurs, que ces trois établissements : école de garçons, école de filles, école maternelle doivent être réunis et former ensemble un groupe scolaire... L'école maternelle pourrait être établie sur le terrain précédemment acheté à Monsieur Jean Lavigne et resté disponible pour la construction de la mairie, en y ajoutant la parcelle du jardin de monsieur Pascal Lavigne...

Une question de la plus haute importance a arrêté votre commission : les murs de la mairie offrent-ils assez de solidité pour permettre de surélever cet édifice d'un étage? Avant de commencer aucun travaux, il serait bien que l'autorité municipale prie Monsieur le Préfet de faire vérifier ce bâtiment par Monsieur l'Ingénieur du département qui donnerait son avis.

Les dépenses, Messieurs, seront considérables et bien au-dessus des ressources de la Commune. Elles pourront s'élever approximativement à trente mille francs. Aussi, devons nous, dès les plans dressés, demander une subvention des deux tiers et à l'Etat et au Département, le troisième tiers restant à la charge de la commune qui aurait à contracter un emprunt à la Caisse des Ecoles.

Ces dépenses, nous ne devons pas hésiter à les voter, Messieurs, au moment où le gouvernement de la REPUBLIQUE s'impose d'énormes sacrifices pour donner l'instruction primaire gratuite à tous et préparer ainsi le développement intellectuel et moral des générations qui arrivent et par suite la grandeur et la prospérité de notre chère FRANCE...»

Ces propositions sont votées «à l'unanimité» à l'exception de Messieurs Marceillac, Rivet et Nadal.

### **A la mairie actuelle ?**

L'année 1883 s'écoule sans que rien de spécial ne se passe sur le plan de la réalisation de ces projets; à part la signature par la commune d'un sous-seing privé concernant une parcelle de terrain de 760 m<sup>2</sup> appartenant au Sieur Pascal Lavigne, au prix de 3 francs le mètre carré.

En mai 1884, Monsieur Félix Debax est élu maire et remplace donc Monsieur Raymond Benazet. Selon la loi du 28 mars 1882, de nouveaux membres de la commission scolaire sont nommés : Arnaud Cassagne, François Suran, Bernard Couderc et Barthélémy Marceillac. Les nouveaux élus se posent toujours la même question au sujet du groupe scolaire : «doit-on le réaliser d'après les plans précédemment dressés ou choisir un emplacement neuf?». Une commission, formée de Messieurs Dominique Bessières, Aussal, Jean Rivet et Jean jeune Cantayré, est chargée de trouver une réponse.

Dans la séance du 10 novembre 1884, la commission, à part quelques modifications de disposition, n'a rien trouvé de nouveau : «Ce monument (c'est à dire le groupe scolaire) se composerait de la mairie au milieu, à droite de l'école de filles avec le logement de l'institutrice et de l'adjointe, à gauche d'une maison d'école de garçons avec logement de l'instituteur et de l'adjoint au premier étage; l'école maternelle serait établie soit à droite, soit à gauche du monument...»

Les années passent. Monsieur Félix Debax est réélu Maire en mai 1888. C'est le «statu quo» sur le plan scolaire : les 101 garçons vont dans la Mairie-Ecole construite en 1871 et les 55 filles dans la maison louée en 1881 à Bernard Caumont, l'école maternelle n'existe toujours pas. Pourtant le 18 juin 1888 le Maire déclare aux Conseillers municipaux «qu'une école maternelle devient indispensable, qu'il y a dans le village 70 à 80 enfants de 2 à 7 ans, que les parents occupés soit aux travaux des champs, soit les femmes au blanchissage du linge, ne peuvent exercer une surveillance active sur ces enfants, que les parents dépourvus de ressources doivent travailler pour vivre, qu'en envoyant ces enfants à l'Ecole Maternelle, les mères pourraient ainsi s'adonner entièrement à leurs travaux, ce qui produirait un surcroît de ressources pour la famille, les enfants enfin y trouveraient de grands avantages sous le rapport de l'hygiène et de la santé».

Les conseillers approuvent et nomment une commission de cinq membres pour chercher un emplacement et faire les études nécessaires.

### **A l'ancienne mairie ?**

Cette dernière propose d'établir l'école de filles et la classe enfantine à l'ancienne

mairie. Aussi le 18 août 1889, Monsieur le Maire est autorisé par le Conseil «à traiter à l'amiable avec les propriétaires des immeubles sur l'emplacement desquels doit être établi le local destiné aux dites écoles et à faire dresser un plan par un architecte» (un crédit de 200 francs est voté pour cela).

En novembre de la même année, Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre de Monsieur le Préfet «invitant le Conseil municipal à voter l'acquisition ou la construction d'une école de filles en lui faisant remarquer que la somme de 750 francs que la commune paie pour la location de l'école existante suffira largement à acquitter l'annuité d'emprunt auquel il devra recourir. Ce moyen de procéder constituera ainsi une économie pour la commune tout en lui permettant d'installer l'école dans des conditions plus avantageuses».

Monsieur le Maire rappelle que l'école de filles et la classe enfantine seront établies sur le terrain de l'ancienne mairie auquel s'ajouteront les terrains voisins; il ajoute que «cet emplacement a été accepté par Monsieur le Préfet et par Monsieur l'Inspecteur d'Académie car il est situé dans le village, derrière l'église; il est central, d'accès facile, dans un quartier tranquille, éloigné des cafés et bordé par un petit bras de la Garonne et de ce côté le terrain serait clos par un mur assez élevé pour garantir les élèves contre tout accident. Ce terrain a une surface de 1030 mètres carrés environ et peut servir d'emplacement aux dites écoles».

Messieurs Suran et Nadal préféreraient le terrain Lavigne situé près de la mairie actuelle. Mais Monsieur Rivet estime que «les écoles de filles doivent être séparées et éloignées de l'école des garçons; de plus le village proprement dit se trouve entièrement deshérité, les nouvelles écoles lui rendraient un peu d'animation. Au point de vue financier, il y aurait économie... la commune possédant là un grand terrain».

Après «une longue et mûre discussion», l'emplacement choisi est celui de l'ancienne mairie en y ajoutant les maisons Suran, Costes, Mathaly, veuve Brun, Bosc, Calestroupat, Cendrau Michel et Rocolle. Le projet de construire le groupe scolaire à la mairie actuelle est donc rejeté. Monsieur Resséjac, architecte, en avait effectué les plans et les devis qui s'élevaient à 55.353 francs y compris l'achat des terrains de Jean et Pascal Lavigne. L'architecte, Monsieur Galtier, est chargé de présenter au Conseil municipal les plans et devis pour le nouveau projet à l'emplacement de l'ancienne mairie.

En attendant, il est décidé «la création provisoire d'une école enfantine dans un local à déterminer».

Le Conseil Général se chargerait des frais du mobilier scolaire et «l'adjointe actuelle serait chargée de la Direction de la sus-dite école».

### A la mairie actuelle ?

Le 27 avril 1890, Monsieur Galtier communique les plans et devis de la construction projetée. Le montant s'élève à 57 850 francs, auquel il faut ajouter le matériel et le mobilier scolaire : 3 905 francs et l'achat de divers terrains et maisons : 14 000 francs environ.

Le 2 août 1892, Monsieur Debax fait remarquer que depuis que les deux architectes ont déposé leurs plans et devis «rien n'a été fait, cependant une école de filles et une école enfantine s'imposent. La commune paie 750 francs de location pour l'école de filles mal installée et mal aérée, il faudra louer un local pour l'école enfantine soit 300 francs. En admettant que la construction des écoles après révision des projets coûte 40 000 francs, l'Etat et le Département devant payer 49%, sur cette somme il resterait 20 000 francs à la charge de la commune. En faisant un emprunt à la Caisse des retraites ou au Crédit Foncier à 5,5% amortissable en 30 ans, les sommes payées pour les loyers des écoles serviraient au paiement des arrrages de l'emprunt et dans 30 ans la commune posséderait de belles écoles qui ne lui auraient rien coûté». Monsieur le Maire demande au Conseil municipal «de se décider pour l'un ou l'autre projet». Après «une discussion très approfondie», le projet Ressejac est adopté au scrutin secret. «Le groupe scolaire serait construit à l'emplacement même de la mairie actuelle, les pavillons de droite et de gauche seraient exhausés pour les logements de l'instituteur et de l'institutrice; les classes de garçons resteraient dans la salle du rez-de-chaussée du pavillon de gauche; les classes de filles seraient dans le pavillon de droite et l'école enfantine serait établie sur le terre-plein de la Place de la Mairie près de la maison de Pascal Lavigne».

Ainsi après 11 ans de discussions, c'est le retour «à la case départ». Le Maire et les Conseillers avaient de la bonne volonté et voulaient aboutir, mais les problèmes financiers étaient trop importants. Il est temps qu'un fait nouveau survienne!

[Sera continué]

Suzanne BERET  
Janvier 1994

Je remercie toutes les personnes qui m'ont fourni des renseignements, en particulier, Soeur Marie du Christ Roi du Monastère de Blagnac, le Docteur Contie, Monsieur J.L. Rocolle et de nombreux enseignants.

## Carnet de route d'Antoine Dessaux (10 mai au 15 août 1940) (suite)

Journée de repos pour les bureaux. Même régime, même quantité et même qualité. Une fois la baraque balayée, devons sortir au dehors. Belle journée. Notre vie est simple. Attendre manger et se coucher. Pas la force de faire autre chose. Sur nos capotes, nous allongeons au soleil et dormons. C'est formidable ce que je dors, nous sommes d'ailleurs tous logés à la même enseigne, c'est la faiblesse. En se levant, la tête nous tourne, des éblouissements. Je crois que si ce régime jochet (?) continuait longtemps, les hommes tomberaient comme des mouches. Heureusement que l'on parle de commencer les départs pour le travail bientôt.

**Lundi 27 mai.** A 9 Heures conduit au bureau. Là, déclinons date de naissance, lieu, nom de la famille à prévenir, métier, religion (néant) empreintes digitales, signalement. Après le jus avalé le matin, l'estomac tiraille. Aujourd'hui nous avons eu la soupe à 4 H de l'après-midi, soit 24 heures sans manger. Touchons le pain avec une rondelle de saucisson. Le tout avalé aussitôt. Personne n'a la force de caractère de garder du pain pour le lendemain matin. Et, je ne suis pas un gros mangeur, il en est qui souffrent toute la journée de la faim. Sommes isolés de toutes nouvelles de la guerre. Oh, des tuyaux, il n'en manque pas, aujourd'hui, ce serait l'Italie qui aurait attaqué l'Allemagne. Moi, je n'y crois pas, les deux régimes étant trop similaires. D'ailleurs toutes les notes que je vais écrire seront peut-être tirées par les cheveux, comme l'on dit. Les écrirai, avec objectivité, car il nous est impossible de distinguer le vrai du faux.

**Mardi 28 mai.** Rassemblés le matin pour passer à photo. Passons par douze, six assis sur banc, les autres debout derrière. Tous le matricule écrit en gros à la craie, sur une planche noire attachée au cou qui tombe sur le haut de notre poitrine. Heureusement que personne de la famille ne les verront, car je dois avoir une sale mine. Les traits tirés, les yeux enfoncés et les cheveux à ras. On nous distribue une couverture. A midi, la soupe, patates et morue. Qu' elle est salée. Nous allons boire un peu plus d'eau que les autres jours. La soupe encore pourrait aller, mais c'est le pain qui manque le plus, il en faudrait au moins trois fois plus. Notre estomac doit

se resserrer drôlement. Tout de même la faim ne vient plus tant me tracasser, lorsque les colis arriveront, je sens que cela ira. De source officielle, d'après un qui connaît, un qui travaille au bureau, la guerre serait terminée avant trois mois. (sic) Soir margarine, pain et jus.

**Mercredi 29 mai.** Tous les jours il arrive des prisonniers. Le camp est plein. Nous sommes environ 30.000. On monte des tentes pour loger ceux qu'on attend. Les journées sont aussi longues. Si on ne dort pas, notre tête est chez nous. Il me tarde d'écrire maintenant. A midi patates et grains d'orge. Le soir fait un tour à la cantine. On ne vend rien pour manger, d'ailleurs avec quel argent pourrions-nous acheter. Couteaux 1mar50 : soit 30 francs, rasoirs en bakélite 95 pf. presque 20 f si le mark ne vaut que 20 francs comme l'on raconte. Tout le reste est aussi hors de prix. Des valises qui chez nous valent une trentaine de francs au plus, ici il faut 5 et 7 marks soit 100 ou 140 francs. On nous donne, en rentrant au bloc, l'horaire de la journée. Réveil 5H30, appel 19 Heures. De 19 Heures à 20 H on peut circuler dans les autres blocs. A 20 H il faut avoir réintégré nos blocs 20H30 dans les baraques et 21 H tout le monde couchés. Il me reste encore un paquet de gauloises que je garde. Nous fumons du tabac belge, ramassé en passant en Belgique. A tous les dix, nous en avons rempli trois musettes de masque. Nous y faisons attention, cela calme la faim de fumer une pipe. Le difficile c'est d'avoir du feu. Combien y en a-t-il qui ramassent les mégots des soldats allemands. D'autres qui fument des feuilles sèches de bouleau qui sont plantés un peu partout dans le camp. Il en est qui échangent des bagues, des montres, pour du tabac. Je peux, et cela ne tardera pas, être à court de tabac, que je ne le ferai pas. Et puis, combien expliqueront ensuite, que c'est les Allemands qui les leur auront pris. Ceux qui donnent leur alliance ne doivent pas tenir à leur femme, il y en a qui l'ont déjà fait. C'est aussi laid celui qui accepte le marché. Le moment le plus cafardeux, c'est le soir, couché, avant que le sommeil arrive.

**Jeudi 30 mai.** Rassemblés pour corvée briques. On bâtit des WC. Ce sont des maçons allemands, quelques prisonniers leur font manoeuvre. Tout

ce que l'on fait au camp n'est pas du provisoire. C'est conçu pour durer longtemps. Une partie des prisonniers doit changer de camp, parce que trop plein. D'autres racontent, mais jamais sans dire je les ai vus : que des prisonniers étant partis travailler dans des fermes, sont rentrés, leurs patrons ne pouvant les nourrir. Un autre bobard de plus. Aujourd'hui, la soupe est avec des pois chiche, et le soir en plus de la margarine, une cuillère de fromage blanc.

**Vendredi 31 mai.** Réveil avancé 5 Heures. Aujourd'hui il fait frais. La capote n'est pas de trop. On nous change de baraque, passons à la 25/2. La soupe est à 3 Heures. La faim tiraille un peu plus. Pas encore l'autorisation d'écrire. Pourvu que la carte écrite à Limburg parvienne vite. Le plus terrible c'est de penser à l'angoisse de mes parents, de Denise, sans nouvelles depuis quinze jours. Maman surtout, auront-ils ou savent-ils qu'il y a beaucoup plus de prisonniers que de morts. Il me semble que lorsque je saurai qu'ils sont fixés, cela ira beaucoup mieux, que le moral sera meilleur. Ce soir à la place du jus, avons eu une espèce de semoule d'orge, mais claire; enfin c'est chaud, ce n'est pas le moment de faire le difficile.

**Samedi 1<sup>er</sup> Juin.** Huit jours que nous sommes arrivés. Il me semble qu'il y a un mois. Il fait plus froid qu'hier. Peut-être est-ce notre déficience qui le fait paraître. On nous distribue des gamelles en fer blanc. Enfin je vais finir de manger comme un clochard dans ma boîte en fer blanc. A certains indices qui ne trompent pas. La garde n'a plus de fusils mitrailleurs, moins d'avions sillonnent le ciel, les gardiens sont plus vieux, ce doit barder en France. Nous n'écrivons pas encore.

**Dimanche 2 Juin.** Triste dimanche. A 8 Heures grand rassemblement, le colonel du camp doit nous parler. C'est pour nous dire que nous allons être appelés à travailler dans les semaines qui viennent. Interdiction formelle d'avoir des relations avec les femmes et filles allemandes. Toute contravention punie de 10 ans de bagne. Nous devons rendre les honneurs à tous les officiers et sous-officiers du camp. Soupe à 3 H. casse-croûte à 4 H. A partir d'aujourd'hui, les gardiens paraissent plus durs qu'à l'ordinaire. D'aucuns de conclure que ça va mal pour leur matricule. Pas encore à écrire. Le moral n'est pas fameux. Notre vie ne change pas, couché. Je dois dormir cinq ou six heures dans la journée. et dire que j'arrive à dormir la nuit. Mais je me sens de plus en plus faible.

**Lundi 3 Juin.** On commence à nous recenser par Bretons, Lorrains, Alsaciens, Corses et Français (sic). Les Bretons changent de bloc. Nous voilà séparés. Sur 10 copains de la Musique, je reste avec un Parisien, les huit autres étant bretons. Nous tâcherons de ne pas nous séparer, il a le même métier que moi. Aux nouvelles : Radio barbelé comme on dit. Les Français auraient eu l'autorisation de passer par l'Italie, et auraient déjà pris Vienne. Imagination certaine de ceux qui veulent encore s'illusionner. Soupe à 1 H. Pâtes et patates non épluchées. J'ai beau avoir faim, ne peux manger les pelures. Dire qu'il y en a qui mangent les pelures des autres. Dans la baraque, c'est des gars du Nord qui remplacent les Maos. Avec leur parler, mi, ti, tout est renversé, le féminin le, la pour le masculin, ce n'est guère plus facile à les comprendre que les bretons avec leur langue.

**Mardi 4 Juin.** Réveil 5 H théorique 5H30 on se lève. 7 heures rassemblement. Nous allons écrire bientôt. En principe 1 carte de 7 lignes par semaine et 1 lettre de 26 lignes par quinzaine. Nous pourrions recevoir des colis : 1 colis de 5 K par mois et autant de petits colis que l'on veut. En principe, car tout peut être modifié suivant le trafic par le colonel du camp, lorsqu'il le jugera. Quand nous serons au travail, des inspecteurs interprètes passeront une fois par mois. Nous pourrions nous plaindre en cas de mauvaise nourriture ou de mauvais traitements de la part de nos futurs employeurs. A 11 Heures soupe de pois vache et patates avec pelures. A 1 H rassemblement avec tous nos effets et couverture. C'est pour passer aux douches, et le linge à la désinfection. A la douche, pas de savon, l'eau a un pourcentage de chaux. Touché les effets, le caleçon et le tricot de peau, seul linge que j'avais sont brûlés tant c'est passé à la chaleur. Pas retrouvé la chemise. Visite du major un français assisté d'un allemand. Malgré mes cheveux courts, passé la tête au double zéro.

**Mercredi 5 Juin.** On nous mène au bureau de l'habillement pour faire notre inventaire de linge. C'est surtout pour enlever pantalons, vestes tirant plutôt du civil que du militaire. Enlève les vestes de cuir. Aujourd'hui la soupe n'est qu'à 3 H 30. J'ai eu un de ces mal d'estomac. C'est toujours des patates non épluchées et des carottes fourragères et c'est salé. Depuis le camp, nous apercevons toutes les maisons pavoisées. C'est pour fêter la prise du nord de la France. C'est inouï, ce qu'il y en a qui ne le croient pas. J'arrive à le croire, surtout si c'était combiné d'avance avec

ceux qui avaient un intérêt à arrêter les événements qui auraient forcément suivi la guerre. En un mot, ils auront leur régime, avec l'aide de l'étranger, comme cela s'est passé en Espagne, avec en plus, l'ignoble tragédie de la guerre. Un gradé allemand parlant très bien le français discute avec un groupe de prisonniers. Il dit que les troupes allemandes ne sont pas loin de Paris. A un qui lui pose la question : Comment se fait-il que le Reich, qui était le champion contre le bolchévisme, en est arrivé à conclure un pacte commercial et de non-agression avec eux ? Parce que, répond-il, l'Allemagne, ne désirait faire la guerre à la Russie pour la grande joie de l'Angleterre, d'abord, parce que la Russie a comme nous éliminé le capitalisme. Bien répond l'interlocuteur qui poursuit : il est un fait que vous vous êtes affrontés pour l'affaire espagnole, qu'en Russie, les juifs ont droit de cité, qu'en Russie existe le marxisme que vous combattez chez vous ? L'officier répond : Les Russes ont été déçus de la politique louvoyante des démocraties, qui acceptaient bien son appui, mais ne lui donnaient pas les garanties qu'ils demandaient aux pays baltes, la lâcheté de la France envers les Tchèques. Le Führer lui, les lui a données, et la guerre n'aura pas lieu. Entre deux voisins, même si on n'a pas les mêmes vues sur beaucoup de choses, on peut très bien vivre en paix. D'ailleurs, notre führer ne voulait pas la guerre contre la France, il a tenté l'impossible pendant les huit mois qui ont suivi la déclaration de guerre par l'Angleterre et la France. L'appel a écourté cette conversation intéressante.

**Jeudi 6 juin.** Réveil 5 H. Jus, pas de cuillère de confiture. Hier, j'ai rempli une carte pour Denise, identique à celle de Limburg. Sur le soir, on nous donne une carte de 7 lignes à écrire au crayon. Quelle joie. Avec celle-ci, ayant mon adresse, je pourrai bientôt avoir des nouvelles. Moral meilleur.

**Vendredi 7 juin.** Dans la nuit, il est arrivé beaucoup de prisonniers, qu'on a installés sous les tentes. Dans la journée il en arrive aussi. Ils ont été pris dans le Nord, à Boulogne, Dunkerque, Calais, confirmant la prise du nord que beaucoup ne croyaient pas. Arrivent aussi des Belges, confirmant que leur roi s'est rendu. Dans un groupe, je reconnais le frère d'Adrien. Lui fais voir la baraque où je couche et lorsqu'il aura le temps qu'il vienne me voir. D'après les arrivés, mêmes trahisons surtout même lâcheté de nos officiers. Aujourd'hui, des agriculteurs commencent à

partir par groupes de 10, 20 et plus pour travailler dans des fermes d'Etat.

**Samedi 8 juin.** Réveil 5 H. Rassemblés à 7H30 par métiers. Fait inscrire avec Huguet. Espérons que nous partirons ensemble. Pourvu que l'on mange davantage, car ici, s'il fallait rester longtemps à ce régime, la santé pourrait être gravement compromise. J'ai revu Lecussan, il a été pris près d'Amiens. Aussitôt que j'écrirai une lettre, dirai à mes parents de prévenir les siens. Le soir, rendu visite aux bretons. Ils sont mal tombés, le chef de bloc est moins compréhensif que le nôtre. Défense d'avoir les mains aux poches. C'est comme chez nous, il y en a de tous. On parle de les rassembler tous dans un camp spécial. De leur apprendre la langue. On leur a demandé, que ceux qui sont autonomistes de se faire inscrire. C'est si dérisoire, que le nombre ne les fera libérer avant les français comme ils disent.

**Dimanche 9 juin.** Journée occupée à attendre manger, et à dormir. Toucher la soupe à 11 H et le casse-croûte à 3 H de l'après-midi. Jusqu'à 9 H du soir, il a le temps de descendre. Si demain nous touchons la soupe à 3 H, cela fera 24 heures sans rien dans le ventre. Heureusement que maintenant, toutes les formalités étant remplies, nous pouvons partir d'un jour à l'autre au travail.

**Lundi 10 juin.** Journée aussi monotone et aussi longue. Quand le cafard est trop grand, je relis les lettres de Denise, de mes parents, que j'ai pu conserver. C'est bien simple, la tête, à part lorsque je dors, et encore pas sans en rêver, est toujours près de tous les êtres qui attendent mon retour. Il me reste un peu de tabac, avec Huguet on est obligés de se cacher pour fumer, car on est tapé. C'est dur de refuser.

**Mardi 11 juin.** Hier soir des copains ont pu entendre le poste des gardiens annoncer que l'Italie est entrée en guerre contre la France. C'est la fin de tout espoir. Si c'est vrai. Que vont dire nos nationalistes qui avaient fermé les yeux dans l'affaire espagnole, qui n'avaient pas eu le moindre geste pour l'Albanie etc. toujours pour avoir, disaient-ils, l'Italie avec nous. Il y a des baraques qui écrivent demain. Notre tour va s'en doute arriver bientôt. Pourvu que nous ne soyons pas partis au travail.

**Mercredi 12 juin.** Nous sommes heureux comme des gosses, l'on nous a

donné la première lettre à écrire. Leur donne liste de ce qu'il me manque et de surtout envoyer de quoi manger. Peut-être sont-ils déjà beaucoup rationnés. Mais ils doivent avoir droit à des dispositions spéciales pour pouvoir envoyer des victuailles à leurs prisonniers. S'ils devaient le prendre sur leur part, je ne demanderais rien. Pour avoir le colis, il va falloir attendre au moins un mois. A la radio : les forces allemandes sont à 30 K de Paris. Ils auraient pris Rouen et Compiègne. Les forces italiennes attaquaient les côtes africaines. J'écris ces nouvelles comme elles circulent. Les uns y voient des mensonges, disent même que les Allemands doivent évacuer Trèves, que les Français ont pris. C'est des prisonniers qui en arrivent qui l'ont dit. Mais ce qu'il y a de troublant c'est que personne ne peut dire, tiens, en voilà un. Il est vrai que des prisonniers sont partis de Trèves, nous aussi d'ailleurs, ils ont entendu le canon, mais ce devait être la ligne Maginot qu'ils entendaient, n'étant pas trop loin de Trèves.

**Jeudi 13 juin.** A partir d'aujourd'hui, de 8 H à 11 H est consacré à la culture physique. Nous n'avons plus de forces, le prenons en douce. C'est les chefs de baraques, sous-off ou adjudants, qui commandent. Eux ont droit à 2 gamelles quand ils ne nous rabiotent pas par dessus le marché. Il y a de véritables salauds parmi eux, si l'on rouspète, ils disent ce qu'ils veulent à l'allemand. S'ils ont droit à deux parts, ils doivent aller la deuxième à la cuisine, tandis qu'ils la prennent dans notre part. Vivement que l'on aille travailler. C'est terrible ce que la faim fait faire. Dire qu'en France, les baquets d'eaux grasses étaient pleins. Ici, pas une goutte ne se perd, ni une mie de pain. Nous nous partageons les boules nous-mêmes, il est rare quand il n'y a pas d'histoire, un morceau de pain est plus gros que l'autre. Aussi mettons les plaques des types dans un calot, et c'est le tirage au sort. Aux nouvelles, l'Italie bombarde Toulon. Sur la Somme se serait le plus grand carnage de la guerre. Je pense aux familles des deux côtés qui savent que le père, le fils ou le mari se trouve à cet endroit, et à l'angoisse qui doit les étreindre. Nous sommes des privilégiés dans notre misère. Lorsque nos familles seront averties de notre situation, elles seront moins angoissées, que de nous savoir en ligne. Mais quand recevront-elles nos lettres ? Ce sont des gardiens de plus en plus vieux qui prennent la garde. Des autrichiens dit-on.

**Vendredi 14 juin.** Réveil 5. Les agriculteurs de notre baraque partent travailler. Midi. Soupe. A 13 H 30 on nous annonce que la ceinture de Paris est prise. Vers 4 H que des plénipotentiaires sont en route vers Berlin. Si c'est vrai, et il n'y a pas de raisons que l'on nous mente, c'est la trahison des Ardennes à la grande échelle. Sur les deux routes qu'il fallait choisir, inéluctablement, les capitalistes ont fait leur choix. Ils perdront bien un peu de leurs bénéfiques, mais moins qu'avec la classe ouvrière aux rênes du pouvoir. Solution qui n'aurait pas manqué d'arriver à la fin de la guerre. Qui sera au pouvoir ? Celui que préconisait les hebdomadaires Gringoire, Candide etc. Le général Pétain, je me souviens de la manchette de journal. Des hommes propres, comme Laval et Flandrin. Il n'y manquera plus que Tardieu, l'homme des fonds secrets pour La Rocque. Puis ils trouveront bien d'autres hommes, ils en trouveront dans les droites ou dans les gauches, qui ont soutenu la non-intervention, Munich. De Bergery à Déat, en passant par Belin.

**Samedi 15 juin.** Même journée. Culture physique, dormir et avoir faim. Aux nouvelles : Les Allemands sont aux portes de Paris qu'on évacue. C'est la fin. Je me rappelle les paroles d'un député à la Chambre : Vous avez fait Munich, vous aurez un Sedan. J'ai aussi à l'esprit tous les articles de H(enry) de K(érillis) mettant en garde contre les intrigues des milieux qu'ils appelaient les salonnards. Car on pourra nous dire que les responsables sont ceux qui ont déclaré la guerre : Daladier et les autres. Mais n'ont-ils pas eu tous les votes pour les pleins pouvoirs pour les crédits de guerre qui de la façon qu'ils les ont votés, étaient une déclaration de la guerre. En un mot si responsables il y a, ils s'appellent aussi : Laval, Flandin, Déat etc.

**Dimanche 16 juin.** Plus d'un mois que je n'ai aucune nouvelle de Denise et de mes parents. Pourvu qu'il ne se passe encore autant avant que j'en reçoive. Journée habituelle, soupe orge : à la radio : Les troupes allemandes ont traversé Paris, qui s'était déclaré ville ouverte. Arrivées à Versailles, ont pavoisé le château, aux couleurs nationales socialistes, par symbole Verdun est pris. La ligne Maginot est enfoncée vers Sarrebruck. L'Italie aurait bombardé Nice.

**Lundi 17 juin.** De plus en plus, je me sens faible, mais je tiens mieux le coup que certains. Il ne se passe pas de jours sans que des prisonniers

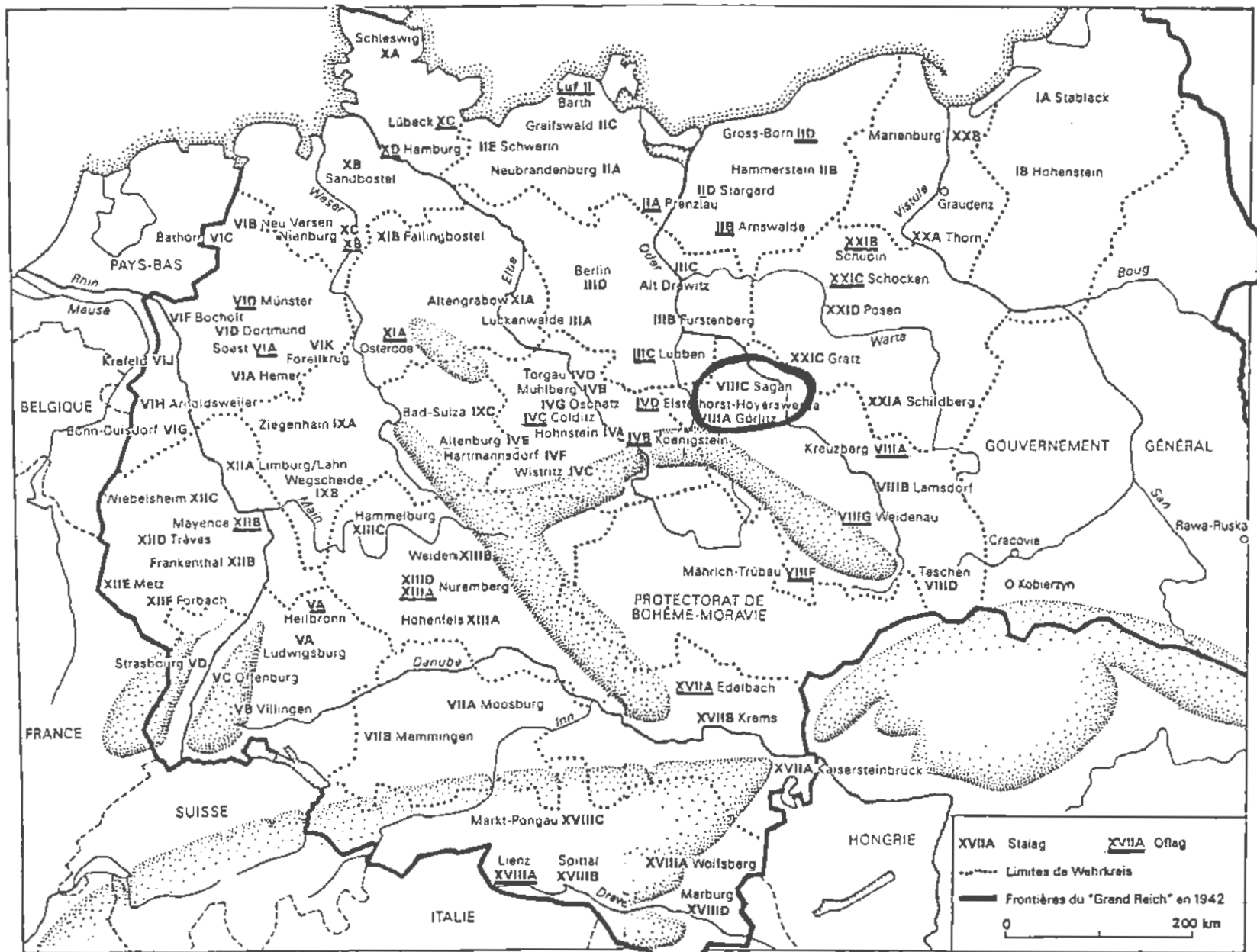
soient transportés à l'infirmerie, pour faiblesses ou crampes d'estomac. Aujourd'hui la soupe est à 2 H. Hier elle était à 3 H. Dire que pour bien se porter, il faut manger à des heures régulières. Aux nouvelles : A 6 H un officier passe dans tous les blocs et lit une déclaration du colonel du camp disant : Le maréchal Pétain a demandé un armistice au Reich. Il fait des souhaits que la paix soit signée le plus tôt possible. Si c'est vrai, et je ne crois à un mensonge aussi grand, c'est l'instauration du fascisme, ou tout autre nom que l'on donnera au régime, en France. Cela sent un arrière goût de déjà vécu dans un pays au sud de chez nous. Dire que les forces qui auraient pu s'y opposer, ont été réduites par la prison. Ecrit carte f à Muriel.

**Mardi 18 juin.** Les ouvriers de métier commencent à partir au travail. Rempli carte pour la Croix-Rouge internationale. Toujours faim. Soir appelés sur une liste d'environ cent noms. Réussissons pour une cigarette à ce que Huguet ne me quitte pas. N'avons même pas le temps d'aller revoir les copains au bloc des Bretons. Nous le leur faisons dire par un camarade. On nous mène hors du camp, dans le bloc dit de départ. Devrons coucher dans des tentes. Aux nouvelles : Les hostilités ont été arrêtées hier soir à minuit. Sommes bien contents, la guerre au moins avec la France est terminée. Fini les blessés et les morts. Fini les deuils, les familles dans l'angoisse perpétuelle. Maintenant nous n'avons qu'à attendre la paix, mais sera-t-elle signée séparée ? Ça c'est une autre question.

[Sera continué]

On trouvera ci-après :

- une carte des camps de prisonniers.
- une bibliographie de Scapini, ministre de Vichy chargé par le Maréchal de la "défense" des prisonniers français en Allemagne.
- un tableau des effectifs des prisonniers.
- un bilan des prisonniers évadés et rapatriés.



## SCAPINI Georges (1893 - 1976)

Aveugle de guerre (1915), SCAPINI devient avocat avant de s'engager dans une carrière politique. Il est député modéré de Paris de 1928 à 1940. Dès cette époque, il milite dans les courants pacifistes très influents auprès de certaines Associations d'Anciens Combattants. En 1937, il est un des premiers hommes politiques français reçus par Hitler, en tant que Président de l'Association "France-Allemagne" dont il était, avec le journaliste BRINON, un des fondateurs. Cette initiative lui vaut d'être radié des "Croix de Feu" par le colonel de la Roque, inquiet de "ses relations trop fraternelles" avec les A.C. allemands.

En août 1940, SCAPINI reçu, en audience par OTTO ABETZ, homme de confiance de RIBBENTROP, sollicite l'autorisation de se rendre à Berlin pour discuter avec HITLER de la situation en Alsace-Lorraine et du sort des prisonniers de guerre français. En novembre 1940, SCAPINI, avec le rang et les prérogatives d'Ambassadeur de France, est chargé - à l'initiative de P. LAVAL? d'ABETZ? des deux? - en tant que représentant du Maréchal de la défense des prisonniers français en Allemagne. Le 16 novembre, il obtient la libération de 50.000 d'entre eux (pères de quatre enfants; grands blessés; grands malades). En décembre 1940, SCAPINI désigne Jacques BENOIST-MECHIN comme son délégué personnel en Allemagne. Mais la mission de celui-ci échoue à cause du renvoi de P. LAVAL (13 décembre 1940). Non sans difficultés, SCAPINI parvient à mettre en place un véritable réseau "d'hommes de confiance" dans chaque camp en liaison avec des "officiers-conseil". Mais les efforts de SCAPINI se heurtent constamment à la mollesse des autorités de Vichy et, surtout, à la méfiance des Allemands qui redoutent le développement d'une véritable propagande française en Allemagne dans les camps de prisonniers.

SCAPINI est, avec BERGERY et BRINON, un des acteurs du retour de LAVAL au pouvoir (18 avril 1942). Mais cette évolution ne renforce guère les possibilités d'action de SCAPINI, qui restent très limitées. Très significative apparaît la réaction de SCAPINI lors de l'établissement de l'Etoile jaune en zone occupée (7 juin 1942) SCAPINI obtient des négociations de haut niveau, à Paris, avec le général REINECKE. Car, si SCAPINI approuve la mesure imposée aux juifs, il demande que les juifs décorés pour faits de guerre ne soient pas soumis à l'obligation. "Le port d'une décoration française à côté d'une étoile juive ne serait pas, à mes yeux, convenable". La réponse de REINECKE fut sans réplique : "Il faut interdire aux juifs de porter des décorations, comme c'est le cas dans notre pays, et la question sera résolue". SCAPINI ne pouvait que s'incliner. Son rôle était désormais pratiquement sans efficacité, d'autant plus qu'il était réticent face à la relève et au S.T.O.

SCAPINI s'installe en Allemagne en août 1944, après avoir tenté, vainement, de prendre contact avec la Résistance (?). Mais il refuse de reconnaître le pseudo-gouvernement organisé par BRINON sous le contrôle des Allemands. Il est démissionné d'office en octobre 1944 et remplacé par le général BRIDOUX. Arrêté en mai 1945, il sollicite du Gouvernement provisoire d'être renvoyé en Allemagne où il estime pouvoir encore "faire quelque chose" pour les prisonniers. Libéré pour raisons de santé, il se réfugie en Suisse d'où il rentrera en 1952. Il est alors acquitté de toutes les charges qui pesaient contre lui.

SCAPINI a tenté de justifier sa politique et son action dans un ouvrage : "Mission sans gloire"; Paris, Morgan; 1960.

## Tableau des Effectifs des Camps de Prisonniers de Guerre d'après la Direction des services des prisonniers de guerre à Lyon

Certains camps, qui avaient cessé d'héberger des Français  
aux dates indiquées, ne figurent pas sur ces documents.

CAMPES		Renseignements fournis par Mon- sieur l'Ambassadeur SCAPINI en date du 15 juin 1943	Renseignements fournis par le Co- mité International de la Croix-Rouge en date du 5 octobre 1943
<b>Stalag :</b>			
I	A Stalack	30 860	27 787
	B Hohenstein	28 104	24 264
II	A Neubrandenburg	14 805	13 895
	B Hammerstein	18 712	18 531
	C Greifswald	16 587	15 614
	D Stargard	20 374	18 247
	E Schwerin	10 323	10 134
III	A Luckenwalde	22 200	23 697
	B Furstenberg	20 629	16 881
	C Alt Drewitz	17 032	15 679
	D Berlin	17 743	17 607
IV	A Hohnstein	14 732	14 237
	B Mühlberg	1 170	1 020
	C Wiatritz	23 537	14 833
	D Torgau	18 671	17 754
	F Hartmannsdorf	16 559	12 458
	G Oschatz	16 792	16 086
V	A Ludwigsburg	24 582	22 716
	B Villigen	14 502	13 661
	C Offenburg	16 817	8 008
	D Strasbourg		
VI	A Hemer	5 276	4 739
	B Neu Versen	10 000	
	C Bathorn	9 145	8 820
	D Dortmund	19 770	21 217
	F Bocholt	20 025	11 407
	G Bonn-Duisdorf	17 111	17 027
	I Krefeld	29 233	24 332
	H Arnoldsweiler (dissous en 1941)		
326	K Forellkrug	8 930	8 814
VII	A Moosburg	39 142	33 352
	B Memmingen	12 825	12 064
383			
VIII	A Görlitz	17 018	15 941
	B Lamsdorf	2 427	5 552
	C Sagan	24 109	20 261
	D Teschen		
IX	A Ziegenhain	29 651	23 863
	B Wegscheide	13 686	11 384
	C Bad-Sulza	23 459	18 403
X	A Schleswig	26 107	23 835
	B Sandbostel	18 804	11 610
	C Nienburg	17 696	16 924
XI	A Altengrabow	26 261	22 497
	B Fallingbostel	32 983	31 968
XII	A Limburg/Lahn	26 896	24 564
	B Frankenthal (dissous en mars 1942)		

CAMPES		Renseignements fournis par Mon- sieur l'Ambassadeur SCAPINI en date du 15 juin 1943	Renseignements fournis par le Co- mité International de la Croix-Rouge en date du 5 octo- bre 1943
XII	C Wiebelsheim (dissous en octobre 1941)		
	D Trèves	25 560	24 226
	E Metz		
	F Forbach	18 183	17 575
XIII	A Hohenfels	11 325	10 724
	B Weiden	14 795	14 312
	C Hammelburg	14 783	14 177
	D Nuremberg	10 000	7 113
XVII	A Kaisersteinbrück	23 274	23 104
	B Krems	29 718	20 202
	Puppig	-	14 210
398			
XVIII	A Wolfsberg	15 845	19 296
	Zweigl Spittal Drau	247	278
	C Markt-Pongau	8 678	8 261
	D Marburg		
XX	A Thorn	1 523	1 327
	B Marienburg	7 206	7 362
XXI	A Schildberg		
	D Posen	730	354
	D Z	-	-
	Stalag-Luft 3 Sagan	13	
	Marc Dulag Golenhafen	33	
<b>STALAGS</b>			
Total		967 516	874 837
<b>OFLAG :</b>			
II	B Arnswalde	2 713	2 598
IV	B Koenigstein	159	164
	C Colditz		
	D Elsterhorst	4 019	3 886
V	A Heilbronn	1 096	980
VI	A Soest	2 133	1 917
	B	-	-
	D Münster	2 530	2 361
VIII	F Mährisch-Trubau	2 130	2 087
IX	A H	-	43
X	B Nienburg	1 591	1 612
X	C Lübeck	392	668
XII	B Mayence		
XXI	B	18	288
XVII	A Edelbach	4 468	4 287
XVIII	A Lienz	1 101	938
XXI	C	10	264
<b>OFLAG</b>			
Total		22 360	22 093

S'y ajoutent les effectifs des Bau und Arbeit-Bataillons; ceux des camps de représailles (Kobierzyn, Raswa-Ruska) et ceux des Frontstalags en France

Soit, en tout :  
Source Scapini :  
1 015 702

Source C.I.C.R. :  
967 450

## PRISONNIERS DE GUERRE

### P.G. évadés et rapatriés :

Bilan établi le 17 novembre 1947

Nombre total de P.G. transférés en Allemagne : 1 580 000

Évadés : 70 000

\* Rapatriés Anciens Combattants : 59 359

\* Pères et soutiens de famille : 18 731

Service de santé : 32 740

Malades, blessés : 183 381

\* Militaires de carrière libérés pour encadrement : 1 422

Sauveteurs : 232

Services rendus : 81

\* Spécialistes : 14 490

\* Relève : 90 747

Alsaciens, Lorrains : 7 681

Dieppois : 1 580

\* Administration publique<sup>1</sup> : 17 751

\* Veufs : 123

Cas humanitaires : 273

Récompense : 8

\* Cultivateurs : 18 127

\* Cheminots : 1 710

\* Ingénieurs agronomes : 381

Divers et indéterminés : 81 076

Mission de propagande : 4

1. Il semble que soient comptés les libérés de France en 1940, soit environ 10 000.

\* Rapatriements dus à l'action de Vichy.

Source : Secrétariat d'État aux Anciens Combattants.

## BIBLIOGRAPHIE

DURAND Y. "La vie quotidienne des prisonniers de guerre dans les Stalags, les Oflag et les Kommandos" (1939-1945) Hachette, 1987.

On donne ci-dessous copie de l'original du document de l'armée allemande (début de la première page) dont on trouvera la traduction page 33.

ans: RW24-SS/6

1741

Anlage 21 O.L.G. A. Gr. 7  
La Nr. 315/94 g. K. 1000.  
vom 16. 3. 44

III./4-Pz.Gren.Rgt.3 "Deutschland"  
- Kommandeur -

Htlg.St.Qu., con 14.6.1944

92

Betr.: Bandeneinsatz des III./4-Pz.Gren.Rgt.3 "Deutschland"  
vom 10. - 12.6.1944

**Geheim!**

An das

Nachkdo. 2. 4-Pz.Div. "DAS REICH", Abt.Ia/Ic

Das III./4-Pz.Gren.Rgt.3 "Deutschland" wurde auf Befehl der  
Heeresgruppe "Gustav" am 9.6.1944 den Hauptverbündungsstab  
56+ zur Bandenbekämpfung unterstellt.

Am 10.6.1944 rückte das Htl., das zu dieser Aktion verlastet  
worden war, in Richtung S T. M A R T O R Y ab.  
Der Kpn. war je ein Beauftragter des SD. beigegeben.

An diesen Tagen wurden in Raume S T. M A R T O R Y -  
C A Z E R E S - S T. C R O I X - S T.  
G I E R C H S folgende Orte ohne Ergebnis durch-  
sucht.

M A U R A N  
M O N T C L A I R  
L U S S E I N G  
M E R C H M A C  
E A Z C I C  
C A Z E R E S  
S T. M I C H E L  
F A B A S  
B E D E I L L E  
T O U R T O U S E  
R O C Q U E P O R T

## LUTTE CONTRE LES "TERRORISTES" EN MIDI-PYRENEES

Le document que nous publions est issu des archives militaires de Fribourg. Il a été obtenu par un ancien maquisard de Nistos, assez facilement si l'on songe à toutes les difficultés qui subsistent en France pour consulter les archives relatives à la guerre 39-45, bloquées pour 60 ans, sauf dérogations exceptionnelles.

Il s'agit du journal de route d'un bataillon du 3<sup>e</sup> régiment de la Division S.S. «DAS REICH», division d'élite particulièrement appréciée par Hitler. Elle était venue prendre quelques semaines de repos dans la région toulousaine après une campagne éprouvante en URSS. Elle s'était déjà rendue tristement célèbre.

En effet le dimanche 31 avril 1944 vers 23h 30, alors que les habitants du château d'Aussonne et ceux d'une ferme et d'une maison voisines se préparaient au repos, c'est l'irruption de soldats S.S. de la compagnie K2 16, à la recherche de maquisards, prétendument cachés. Ils font sauter la maison du maître valet en y enfermant les enfants et leur mère, puis incendient le château où un vieillard impotent reste prisonnier et terrorisent la population toute la nuit. Bilan : 3 enfants tués, 1 vieillard brûlé vif, 13 blessés et un souvenir d'épouvante. Cette troupe fut, paraît-il, capturée dans une autre ville (récit du journal «La Victoire»).

Le bataillon dont le journal de route est présenté ici est investi d'une «mission» semblable, mais d'une autre envergure. Le but est de «nettoyer» deux maquis nord-Pyrénéens qui causaient bien des désagréments aux troupes d'occupation avec le soutien des populations locales. C'étaient le maquis de Betchat à la frontière de l'Ariège et de la Haute-Garonne, et celui de Nistos au nord de Lannemezan. Sabotages de voies ferrées, destruction de convois,

harcèlements se succédaient portant des coups très sérieux à l'ennemi.

L'expédition de «lutte anti-terroristes», expédition de terreur, s'est donc déployée du 10 au 12 juin 1944. Dans le récit méthodique qui en est fait, avec toute la sécheresse d'un compte rendu militaire, on notera que «un ordre radio reçu à l'Isle-Jourdain en provenance du Régiment a commandé de poursuivre la marche en passant par Saint-Lys». Ceci ne peut laisser indifférents les Blagnacais, nombreux dans ce maquis, et qui ont gardé le souvenir des massacres commis : 12 paysans et 9 maquisards seront assassinés. La carte jointe, établie d'après le récit, le complète et l'éclaire différemment. Ce sont les situations telles que les habitants les ont réellement vécues. «Les Lettres Françaises» journal clandestin du Comité National des Intellectuels, publia en décembre 1944 l'article de l'écrivain Roland Dorgelès, (Retiré dans la région) que nous reproduisons, article consacré au village martyr de Marsoulas.

La Division S.S «DAS REICH» fut dirigée vers la Normandie après le débarquement. Un simple coup d'oeil à la dernière page, permet d'imaginer son itinéraire, car nous connaissons tous, certains noms qui ont jalonné son parcours, Villemur, Tulle, Oradour.

Le harcèlement par les maquis de toutes les troupes allemandes fut assez efficace pour les empêcher de rejoindre ou de rejoindre à temps le front de Normandie et contribua ainsi à la réussite du débarquement allié. Le Général Patton considéra que cette lutte équivalait à celle d'une division. Partout, ce combat s'accompagna de représailles envers les populations rendues complices (nous dirions solidaires) des maquis.

# LES LETTRES

PRIX : 5 FRANCS

4<sup>me</sup> Année - Numéro 34

Samedi 16 Décembre 1944

Direction - Rédaction : 60, rue de Courcelles, Paris - CAR 08-11, 08 12

Administration - Publicité : 37, rue du Louvre, Paris (2<sup>e</sup>) - TUR 13-00

\* Grand hebdomadaire  
Littéraire, Artistique et Politique\*  
ORGANE DU COMITÉ NATIONAL DES ECRIVAINS FRANÇAIS  
ADHÉRENT AU FRONT NATIONAL

# françaises

FONDATEURS : JACQUES DECOUR (tué par les Allemands) et JEAN PAULHAN — DIRECTEUR : CLAUDE MORGAN — RÉDACTEUR EN CHEF : GEORGE ADAM

Pour verser au dossier des criminels de guerre

## MARSOULAS



AI 44. Dans le Comminges, région où je m'étais retiré. On vivait dans l'attente du grand événement, les nerfs tendus. Le jour, les maquisards patrouillaient sur les routes; la nuit, des avions volaient bas; chaque soir, les messages personnels de la radio de Londres se faisaient plus nombreux. Autant de signes... Pourtant, c'est plus encore au désarroi de

l'ennemi qu'on pressentait le dénouement.

Oh ! les Boches ne s'inclinaient pas, ils refusaient de se croire vaincus; mais, déconcertés par les coups de main, effrayés par les attentats, affaiblis par les sabotages, ils prenaient des mesures de plus en plus féroces, de plus en plus absurdes, comme si la rage leur eût fait perdre tout contrôle. Ce fut la pire époque des jugements iniques, des tueries d'otages, des scènes d'horreur. Le pays suffoquait sous le genou du Barbe-Rouge. « Soeur Anne, soeur Anne, ne vois-tu rien venir ? » Enfin, l'annonce du

débarquement passa comme un coup d'aile et le grand corps gisant se redressa. La Résistance laissa tomber le masque. De la plaine à la montagne, les usines se mirent en grève, les hommes, tenus en alerte, gagnèrent le maquis. Ça et là, sans attendre le signal, des groupes impatients se lancèrent même à l'attaque. C'était l'insurrection...

Surpris par l'ampleur du mouvement, l'ennemi se raidit pour la suprême défense, comme une bête mord avant de crever. Sa frénésie sanglante ne connut plus de bornes.

Ne pouvant opérer partout à la fois, il lança ses colonnes tantôt ici et tantôt là, massacrant au hasard. L'incohérence conduisit le crime. Tuer, n'importe où, n'importe qui. Tuer...

Le matin du 10 juin, le sort désigna Marsoulas, village qui domine Salies, sur le versant boisé de la vallée du Salat. Cent cinquante habitants à peine, cultivateurs et réfugiés, tous

gens paisibles. Jamais la Gestapo n'y avait eu affaire. Il y avait bien le voisinage des bois de Betchat, qui servaient de refuge aux maquisards les plus hardis de la région, mais ceux-ci se montraient rarement dans le village. Aussi, quand les faucheurs qui se rendaient aux champs aperçurent à mi-côte une file de camions boches, ils ne s'inquiétèrent pas : c'était sûrement pour Betchat. Et avant que ces lourdauds soient là-haut, les autres dégourdis auraient décroché depuis

par

**Roland DORGELES**

longtemps. Ce n'est pas à une vingtaine armés de revolvers et de mitraillettes

qu'ils tiendraient tête à une colonne d'assaut pourvue de mitrailleuses et de mortiers.

Les regards comptaient les camions : cinq, six, sept... Bourrés de soldats casqués, au moins cent vingt. Des S.S. de la trop fameuse division *Das Reich*. Deux voitures d'officiers précédaient le convoi.

Cette troupe s'arrêta devant une ferme isolée à deux cents mètres des



premières maisons. Le patron, nommé Dedieu, qui se tenait sur le seuil, vit s'approcher sans trop d'émoi un jeune oberleutnant qui lui demanda brutalement :  
 \_ Il n'y a pas de terroristes dans le village ?

Oh ! non, répondit de bonne foi le paysan.

Vous n'en avez pas qui dorment dans les granges ?

Ça, jamais...

Méfiant malgré tout, l'Allemand lança un ordre et des soldats fouillèrent la maison. Ils ne trouvèrent que la patronne, ses deux filles et le valet. L'officier, sans un mot, regagna la voiture. Les feldwebels beuglèrent des ordres, les embrayages grincèrent et la colonne repartit.

Or, du dernier tournant, par-dessus le mur du cimetière, les morts de Marsoulas les regardaient venir. Les

morts et un vivant...

Comme les premiers camions arrivaient en soufflant, une violente explosion couvrit le bruit des moteurs. C'était une grenade, jetée du haut du talus. Au même instant, un coup de feu partait du toit de l'église. Deux maquisards, introduits dans le village à la fin de la nuit, attaquaient le convoi. Deux contre cent vingt...

Les nazis, hébétés, se ramassèrent sous leurs casques. Puis, s'étant ressaisis, bondirent des camions, en hurlant, se précipitèrent dans le cimetière, ouvrirent le feu sur le toit de l'abside, d'où le tireur les mettait en joue. A la première rafale, celui-ci se plia en deux, les bras pendants, touché à mort. Quant à son camarade, il avait disparu. Les S.S., le croyant caché dans la sacristie, lancèrent des grenades; ils ne blessèrent que le Christ. Leur agresseur avait sauté dans les maïs, où sa fuite invisible ne laissait qu'un frisson.

Comme les Allemands n'avaient que quatre blessés légers, leur commandant aurait pu se contenter d'un tué en représaille. L'attitude des habitants, paralysés d'effroi, prouvait assez qu'ils étaient étrangers à l'attaque. Mais l'occasion était trop belle de se venger sur des gens sans défense.

\_ *Drauf los ! Haut alles kaput ! En avant ! Tuez tout ça !* vociférèrent les officiers.

Un cri de carnage leur répondit et la meute hagarde se rua sur les mai-

sons. D'abord sur celle du maire, la plus proche. Lui n'y était pas, mais sa famille, épouvantée, se pressait dans la cuisine : sa mère, sa soeur, ses neveu et nièce et son beau-frère, qui avait vite poussé le verrou.

\_ Ouvrez ! beugla un soldat, cognant avec sa crosse.

Jean Cazenave obéit. Aussitôt, le Boche l'empoigne, le pousse dehors et tire, à bout touchant. Le malheureux s'éroula, foudroyé. Sa femme se jeta à genoux pour le prendre dans ses bras. Elle ne s'est plus relevée : une balle dans la nuque... Ses deux aînés se mirent à appeler « Au secours ! ». L'assassin les fit taire. Une balle en pleine figure sur la fille de vingt ans qui se cachait les yeux et une rafale pour son frère qui avait levé les bras. En moins d'une minute, leurs quatre cadavres étaient couchés devant la porte. Il n'y avait plus, à l'intérieur, que la grand'mère et son petit-fils de neuf ans. Un second tueur leur ordonna de sortir. La vieille femme refusa, serrant le gamin contre elle. Alors, tant pis, là ou ailleurs... La grand'mère s'abattit, le cou traversé d'une balle, puis le bourreau s'acharna contre elle, à coups de crosse. Cela donna au petit le temps de s'échapper.

Au bruit de cette tuerie, les voisins avaient pris la fuite. Aussitôt, d'autres soldats s'élançèrent à leurs trousses, en poussant des cris de mort. Ils les rejoignirent sans peine, blottis derrière un arbre, les ramenèrent à coups de pied jusqu'au centre

du village, les collèrent contre un mur et les fusillèrent tous, sans qu'ils aient rien compris : Audoubert, sa femme, ses deux filles... Un ouvrier, venu chez eux en journée, se sauvait vers les champs : on le tira au déboulé et il s'éroula au milieu du chemin.

Cependant, l'oberleutnant, suivi de quelques hommes, était revenu précipitamment à la ferme Dedieu. On les aurait crus fous, tant ils beuglaient. Le paysan, blême de peur, voulut s'expliquer. Pas le temps... Il s'abattit, touché à mort. Sa femme, ils ne s'aperçurent même pas qu'elle n'était que blessée et l'abandonnèrent, baignant dans son sang... D'autres, courant dans les pièces et lançant des grenades, ramenèrent les filles par les cheveux. Elles pleuraient, hurlaient. Chante toujours ma belle ! Tuées toutes les deux, sur le coup. L'aînée avait seize ans... Restait le valet, bégayant de terreur : au mur aussi, et fusillé...

Plus un cri ne s'entendait, de la ferme à l'église... Dans les champs, les cultivateurs, glacés d'épouvante, n'osaient pas bouger. Ils devinaient, aux zones de silence, que là c'était fini...

Déjà le massacre reprenait plus loin. Les Allemands, ivres de meurtre, remontaient le village, enfonçant les portes à coups de botte, jetant des bombes par les fenêtres. Parfois, la maison était vide. Ainsi, chez une autre soeur du maire, Mme Barbès, réfugiée à Toulouse. Elle était sortie

pour faire ses courses. Les égorgés repartaient, déçus, quand ils aperçurent, dans leur petit lit, deux enfants qui dormaient. Des jumeaux de cinq ans, Michel et Claude. Ils les ont soulevés comme des plumes et leur ont fait sauter la tête. Deux terroristes de moins...

Plus loin, un Boche pénètre seul chez d'autres réfugiés, les Saffon. La mère va, tremblante, au-devant de lui : il l'abat d'une rafale de mitraillette. Dans la chambre voisine, les deux filles hurlent de peur, appuyées contre le mur : elles tombent, criblées de balles. Micheline et Suzanne, quatorze et dix-huit ans. Puis, c'est le frère de treize ans, qui se cachait sous le lit. Enfin, le bébé de trois mois, arraché de son berceau, est tué d'une balle dans la tempe et jeté dans l'escalier. Son petit crâne fracassé a laissé au plafond une tache brunâtre, comme un nimbe sanglant sur le chemin du ciel. Quand le bourreau est ressorti, quelques instants plus tard, laissant cinq cadavres, on l'a entendu crier en français :

C'est nettoyé !

Le sang ruisselait partout, mais la soif des tueurs n'était pas apaisée. Leurs clameurs se mêlaient au fracas des détonations. « Keim mitleid ! » Pas de pitié ! Un horrible vertige semblait les entraîner. Pas une mère à genoux, pas un enfant en pleurs ne parvint à les fléchir. Ils riaient en assassinant, s'excitaient l'un l'autre. Cela devenait un jeu...

Cependant, au plus fort de leur

délire, ces meurtriers sadiques gardaient assez de sang-froid pour se remplir les poches. Ils ont tout pillé, tout volé. Ce qui se mange, ce qui se boit, ce qui brille, ce qui se vend. L'un faisait joyeusement tourner une grosse montre au bout de sa chaîne, un autre avait des bagues à tous les doigts.

Chez les Barthet, après avoir tué le père, ils ont saigné le cochon, soigneusement, et ils l'ont emporté, un homme devant, un derrière, comme des brancardiers, laissant le mourant gémir. Ailleurs, ç'a été une génisse. A coups de revolver. Ainsi qu'un bébé...

Devant sa porte, une vieille de soixante-dix ans, Mme Castex, regardait venir la horde sans songer à s'enfuir. Ils l'ont tuée au passage, d'une rafale, sans s'arrêter.

Gesticulant, vociférant, ils atteignent le carrefour, presque au bout du village. Une petite bicoque se cache derrière les arbres : ils y vont tout droit, négligeant les autres, comme si l'odeur de la chair fraîche les attirait. En effet, il y a là deux enfants que la mère, perdant la tête, ne sait où cacher : Jacques, âgé de cinq ans, et sa soeur Mauricette, encore au biberon. Le grand-père, tambour de Marsoulas, sort seul pour implorer leur grâce. On l'abat d'une cinglée de mitraillette. Son gendre accourt : feu encore, et il tombe... La femme, Mme Fulbert, n'a pas bougé, clouée par la frayeur, serrant convulsivement sa petite

Mauricette. Un S.S. s'approche et, les yeux dans les yeux, la foudroie d'une rafale. Elle s'écroule, le crâne éclaté, la gorge béante, mais tenant toujours le petit cadavre. Son autre enfant, demi-nu sous sa chemise, se jette sur elle en pleurant. Le Boche l'empoigne et, le tenant à bout de bras, lui crible la tête de balles. Abattage en plein jour, à la face de Dieu.

Ses camarades regardaient sans frémir. Soudain, l'un a poussé un cri : *Oh! die schoëne Kirschen !* Il venait d'apercevoir des cerises. Alors, se détournant des victimes encore palpitantes, tous se sont jetés sur l'arbre. Ils ont cassé les branches, mangé à pleine gueule, jouant à se cracher les noyaux au visage. Et l'assassin les a rejoints. Lui aussi, les mains rouges...

Pourquoi alors se sont-ils arrêtés de tuer ? Nul ne le sait. Eux non plus... Peut-être ont-ils écouté ce sous-officier qui courait de maison en maison, en disant aux gens de fuir. Il a dû leur faire honte, ou leur faire peur... Ils n'ont même pas poussé jusqu'aux dernières maisons, se contentant de tirer de loin et de lancer les grenades.

Devant la petite mairie, les groupes fraternisaient, meurtriers et voleurs. L'un montrait fièrement ses bottes maculées de cervelle, l'autre sa musette bourrée de butin. Leurs officiers vinrent les féliciter. Ils le méritaient bien. En moins d'une demi-heure, ils avaient tué six fem

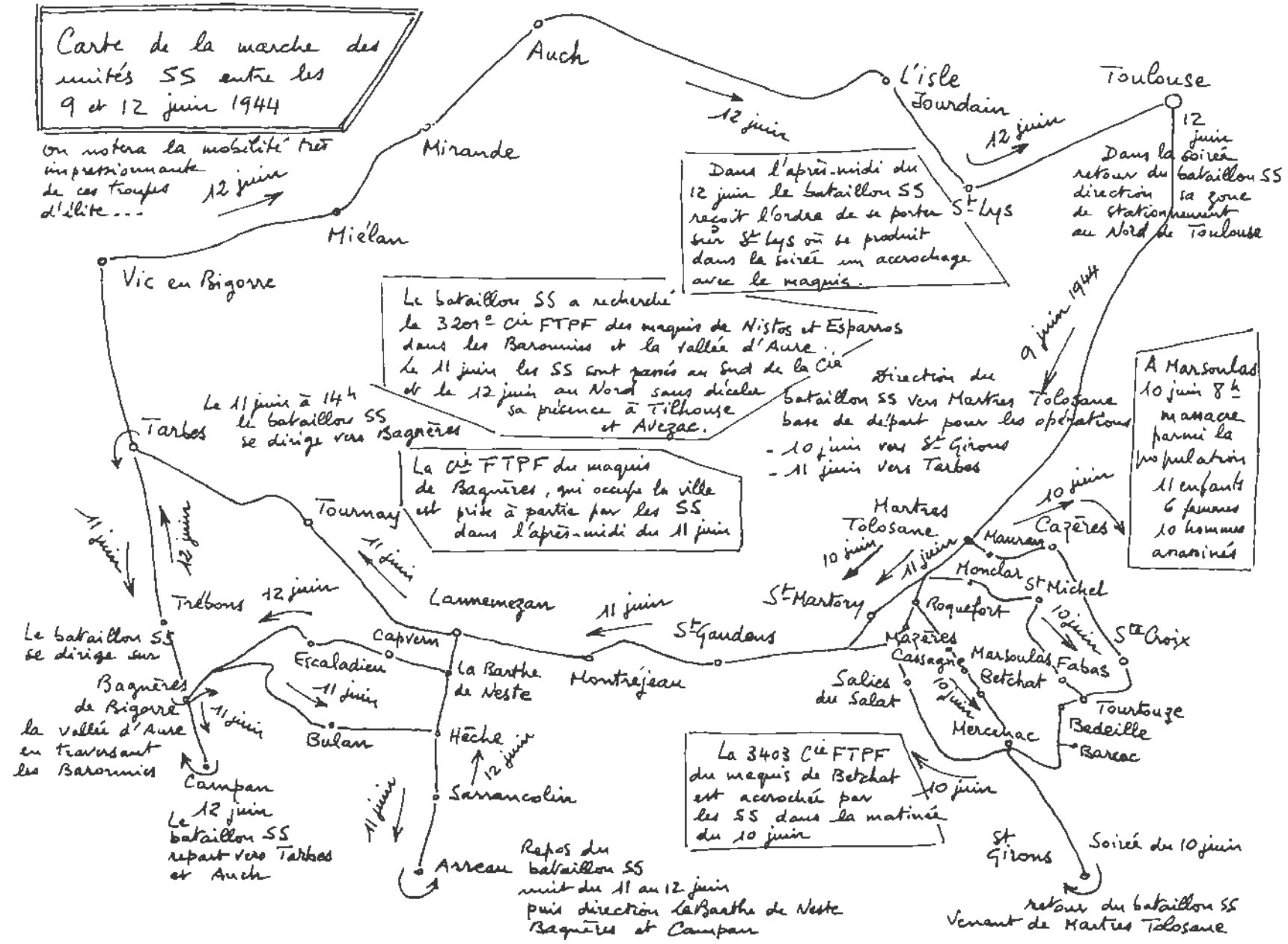


mes, huit hommes. Et quatorze enfants...

En regagnant les camions, ils désignaient leurs victimes du doigt, avec un horrible orgueil. L'un a quitté les rangs pour contempler les siennes : les quatre fusillés de la famille Audoubert. Une des filles avait les cuisses découvertes : ce spectacle l'a réjoui et il a rejoint ses copains en riant. (...)

**Carte de la marche des unités SS entre les 9 et 12 juin 1944**

On notera la mobilité très impressionnante de ces troupes d'élite...



Dans l'après-midi du 12 juin le bataillon SS reçoit l'ordre de se porter sur St-Lys où se produit dans la soirée un accrochage avec le maquis.

Dans la soirée retour du bataillon SS direction la zone de stationnement au Nord de Toulouse

Le bataillon SS a recherché le 3201<sup>e</sup> Cie FTPF des maquis de Nistos et Esparrons dans les Baronnies et la vallée d'Aure. Le 11 juin les SS sont passés au Sud de la Cie et le 12 juin au Nord sans déceler sa présence à Tarbos et Avezac.

Direction du bataillon SS vers Martres Tolosane base de départ pour les opérations  
 - 10 juin vers St-Gérons  
 - 11 juin vers Tarbos

A Marboules 10 juin 8 h massacre parmi la population 11 enfants 6 femmes 10 hommes assassinés

La Cie FTPF du maquis de Baquères, qui occupe la ville est prise à partie par les SS dans l'après-midi du 11 juin

La 3403<sup>e</sup> Cie FTPF du maquis de Betchat est accroché par les SS dans la matinée du 10 juin

Repos du bataillon SS nuit du 11 au 12 juin puis direction La Barthe de Neste Baquères et Campan

Le bataillon SS se dirige sur Baquères de Bigorre la vallée d'Aure en traversant les Baronnies  
 Le 12 juin bataillon SS repart vers Tarbos et Auch

Soirée du 10 juin retour du bataillon SS venant de Martres Tolosane

Traduction d'un rapport provenant des archives de la BUNDESWEHR.

#### UN DOCUMENT ALLEMAND DE JUIN 1944 (journées des 10 au 12)

Du Commandant du 3<sup>e</sup> régiment de SS Panzer Grenadier «Deutschland» le 14 juin 1944.

Objet : Lutte Anti-Terroriste.

Du 3<sup>e</sup> régiment de Panzer Grenadier «Deutschland» entre le 10 et le 12 juin 1944.

Document SECRET adressé à la 2<sup>e</sup> Division Blindée SS «Das Reich» Section 1A/1C.

Le 3<sup>e</sup> Régiment de Panzer Grenadier «Deutschland» a été sur ordre du Groupe d'Armée «Gustav», le 9 juin 1944, mis à la disposition du Groupe d'Etat Major 564 pour la lutte anti-terroriste.

Le 10 juin 1944, le bataillon qui a été chargé de cette action s'est mis en marche en direction de SAINT MARTORY, à chaque compagnie un employé du Service de Sécurité a été adjoint. Ce jour là dans la zone de SAINT MARTORY, CAZERES, SAINT CROIX, SAINT GIRONS, les lieux suivants ont fait l'objet de perquisitions qui n'ont donné aucun résultat :

MAURAN, MONTCLAR, AUSSEING, MERCENAC, BARCAC, CAZERES, SAINT MICHEL, FABAS, BEDEILLE, TOURTOUSE, ROQUEFORT.

Les événements suivants se sont produits aux endroits ci-après :

A MARSOULAS, la 10<sup>e</sup> Compagnie a essuyé le feu de plusieurs terroristes qui s'étaient cachés sur le toit de l'église, dans le cimetière et dans les maisons à l'entrée du village; ils ont ouvert le feu avec des grenades, des fusils et des pistolets mitrailleurs.

A SAINT MICHEL, la 11<sup>e</sup> Compagnie a essuyé le feu de fusils venant des hauteurs qui se trouvent de part et d'autre de la route. Cependant dans les deux cas elle n'est parvenue qu'à prendre quelques terroristes isolés, étant donné que ceux-ci se repliaient aussitôt dès qu'on répliquait à leur tir.

Le ratissage de la zone de montagne boisée n'a pas pu être effectué pour des raisons de temps. Dans les perquisitions qui ont fait suite, dans le village et dans les maisons d'où les coups de feu étaient partis, personne n'a pu être trouvé.

Des emplacements de bivouac et des provisions ont été trouvés dans les maisons, ce qui laisse voir que les terroristes s'y sont arrêtés.

A BETCHAT, qui dès le début de cette action, a été désigné comme le siège central de ce groupe de terroristes - ce qui nous a été confirmé, dans les villages précédemment parcourus, par la population - la 10<sup>e</sup> Compagnie a essuyé le feu de mitrailleuses et de fusils, à un barrage dressé devant le village.

Nous avons réussi à libérer trois travailleurs civils Allemands et quatre membre de la Wehrmacht qui étaient prisonniers des terroristes.

Les terroristes ne sont pas parvenus à partir assez vite, si bien qu'une grande

partie d'entre eux a pu être capturée dans les maisons.

Seul un groupe a réussi à s'enfuir avec deux camions en direction du sud.

A MAZERES, la 12<sup>e</sup> Compagnie a essuyé une seule fois des coups de feu, le tireur a essayé de s'enfuir à travers un champ de blé, mais il a été rattrapé. Diverses perquisitions ont pu être effectuées sans incident.

A SALIES DU SALAT, quelques jeunes gens ont été arrêtés, ils portaient sur eux de grosses provisions de ravitaillement.

A SAINT MARTORY, la population a déclaré que l'ensemble de la Police Française était passée dans le camp des terroristes. Au commissariat le matériel d'équipement retrouvé a confirmé ces indications. Une jeune fille originaire d'Alsace, qui avait travaillé dans une fabrique d'huile à Saint Martory et qui avait été emmenée de là à Betchat par les terroristes, nous a conduit dans cette fabrique d'huile, prise par surprise et en partie détruite. Nous avons pu y arrêter deux jeunes gens qui étaient en train de travailler à une motocyclette pour essayer de la remettre en route. Tous deux portaient des uniformes kaki en bon état, sans insigne, avec des pantalons brun sombre. Ils ont été remis au service de sécurité.

Le comportement de la population civile n'est pas facile à percer, elle reste le plus souvent craintive; les habitants, invités à revenir chez eux, ont répondu aux questions posées que les terroristes avaient déjà été avertis en temps utile de cette action, et qu'ils s'étaient réfugiés en direction de la montagne.

Les emplacements de campement retrouvés partntut ainsi que les provisions, laissent clairement reconnaître que la population dans sa plus grande part sympathise avec les terroristes et qu'elle les soutient. Les terroristes sont constitués pour la plus grande partie de groupes de jeunes gens. Après que soient terminées ces perquisitions à travers l'ensemble de la zone jusqu'à Saint Girons, et après avoir repris contact avec la police des frontières de part et d'autre de Saint Girons, le bataillon a reçu au moment où il faisait mouvement pour revenir au nord de Saint Martory, une nouvelle mission de la part de l'Etat Major.

«Ordre d'avancer en passant par Saint Gaudens en direction de Tarbes où des combats ont actuellement lieu, pour reprendre contact avec l'Etat Major de liaison puis poursuivre la route en passant par Auch en direction de Toulouse. Le bataillon est jusqu'à nouvel ordre mis sous les ordres de l'Etat Major de liaison».

Après que le bataillon se soit retiré pour la nuit à Martres avec ses véhicules, il s'est remis en marche dès les premières heures du matin du 11 juin 1944 sans incident particulier, traversant Saint Gaudens en direction de Tarbes.

Tout au long de la route, des civils portant des sacs à dos se sont trouvés sur nos côtés, ils étaient en possession de papiers en bonne et due forme et ils ont indiqué qu'ils partaient de Tarbes pour rejoindre MUNICH, pour faire partie d'un groupe de travailleurs.

Vers 14h le bataillon a quitté Tarbes dans la direction du sud; à TREBONS la tête de la colonne a essuyé le feu de fusils et de pistolets mitrailleurs, ici, encore une fois les terroristes ont pris la fuite en direction des hauteurs boisées sur le côté ouest de la route. Ces endroits ont fait immédiatement l'objet de tirs de notre part. Plus au sud, vers Bagnères, nous nous sommes heurtés à 8 barrages, il s'agissait à chaque fois de barrages constitués par des arbres, des chariots rassemblés et des sacs de sable; avec de part et d'autre de légères installations de campagne et pour la partie nord de Bagnères, de wagons de chemin de fer qui avaient été rassemblés. Dans l'ensemble des maisons de Tarbes jusqu'à Bagnères on a trouvé des armes, des munitions, de grandes quantités d'approvisionnements qui laissent conclure à la présence de terroristes.

Sur la partie nord de Bagnères, la pointe de la colonne a reçu un feu nourri de fusils et de pistolets mitrailleurs, il a fallu mettre en jeu l'ensemble de la compagnie pour écarter cette résistance, le village a été ratissé complètement. Plusieurs fois, les compagnies ont encore essuyé des coups de feu. D'après les dires de la population civile, les terroristes après leur résistance initiale, se seraient retirés dans les forêts des montagnes au sud de Bagnères.

Le sous Préfet nous a exposé que l'après-midi du jour précédent, environ 1200 à 1500 terroristes étaient arrivés dans le pays; qu'ils avaient occupé la totalité des installations publiques, comme la poste et le chemin de fer, et qu'ils l'avaient fait prisonnier jusqu'à l'arrivée des troupes Allemandes.

Dans la période pendant laquelle ces bandes de terroristes étaient à Bagnères, ils avaient fait des barrages systématiques sur toutes les rues et en particulier sur la rue principale qui mène à Tarbes, et ils avaient rassemblé tous les véhicules qu'ils avaient pu trouver dans la région.

Aux dernières heures du soir, le bataillon a poursuivi sa marche en passant par BULAN, SARRANCOLIN, en direction d'ARREAU. Dans les villages traversés, rien de suspect à signaler. Les perquisitions qui ont pu encore être effectuées à SARRANCOLIN dans les dernières heures de la soirée, n'ont donné aucun résultat positif, bien qu'un nombre assez surprenant d'hommes se soit trouvé dans le village.

Le contrôle des papiers d'identité qui a été effectué a fait apparaître qu'il s'agissait de travailleurs de l'industrie métallurgique qui se trouve là, mais ceci n'a pas pu être vérifié dans le détail.

D'un contact avec le chef de l'unité de Police des Frontières à Arreau, il apparaît que les terroristes attaquent de préférence les véhicules circulant seuls; mais qu'ils se retirent dans les montagnes dès qu'ils sont en présence d'unités fortement armées.

La Police des Frontières qui réside à ARREAU se trouvait depuis quelques jours

dans l'incapacité de faire parvenir des informations et de se procurer des vivres et des munitions, étant donné que les deux camions avaient été attaqués par surprise et pillés par les terroristes.

Le matin du 12 juin le bataillon a repris sa marche par La Barthe, Capvern, en direction de Bagnères. Une Compagnie qui a été envoyée en direction du sud à CAMPAN a essuyé des coups de feu venant du bord du village et des hauteurs situées de part et d'autre de la route. A environ 1 km au nord de CAMPAN et dans le village lui même, trois barrages de rues avaient été dressés, le pont situé à 1 km au nord de CAMPAN était prêt à être dynamité.

D'après les dires d'un civil, qui après les premiers coups de feu venant de ses propres rangs s'était enfui de la forêt, environ 150 terroristes se seraient trouvés dans le village, la plupart auraient été équipés de Pistolets Mitrailleurs et de fusils. Dans la Mairie on a pu mettre la main sur le secrétariat des terroristes avec des documents écrits, de grandes quantités de matériel pour le dynamitage, des armes, des munitions, des pièces d'uniformes de la Gendarmerie Française, tout ceci a été rassemblé et nous l'avons fait sauter.

Il y avait également ici des tracteurs et des véhicules réquisitionnés qui avaient été abandonnés au moment de la fuite et qui étaient restés au bord de la route.

Vers midi le bataillon est passé par TARBES, VIC EN BIGORRE, RABASTENS, MIELAN, MIRANDE, pour effectuer sa marche de retour. Il ne s'est passé aucun incident.

Le barrage qui avait été indiqué à 7 km au sud ouest de MIRANDE ne se trouvait pas à cet endroit, mais à 4 km au nord ouest de ce pays. Il s'agissait d'un barrage d'arbres qui venait d'être dégagé. La route avait été également minée à un endroit absolument invisible.

La présence de véhicules calcinés laisse penser qu'ici aussi les terroristes ont arrêté des véhicules et les ont pillés.

La suite de la marche s'est poursuivie par AUCH, L'ISLE JOURDAIN. Un ordre radio reçu à l'ISLE JOURDAIN en provenance du Régiment a commandé de poursuivre la marche en passant par SAINT LYS pour rentrer dans l'ancienne zone de cantonnement.

A 1 km au nord de SAINT LYS, la tête de la colonne a essuyé des coups de feu en provenance d'une ferme. Au cours de la perquisition qui a immédiatement suivi, un important dépôt d'armes, d'explosifs et de provisions a été découvert.

Nous sommes parvenus ensuite à tuer un certain nombre de terroristes en train de fuir. La Compagnie a découvert d'autres dépôts de munitions et d'explosifs dans les environs de SAINT LYS. Des maisons dans lesquelles les postes émetteurs ont été trouvés, et dans lesquelles les terroristes se cachaient, ont été incendiées et partiellement dynamitées.

En passant par cet endroit la 12<sup>e</sup> Compagnie a reçu une fois encore des coups de feu d'une maison qui a immédiatement été dynamitée.

Partant de SAINT LYS le bataillon, à la tombée de la nuit, a effectué sa marche de retour dans son ancienne zone de stationnement qu'il a atteinte vers minuit sans incident particulier.

Il est à noter que dans le cas des terroristes trouvés à SAINT LYS il y avait des hommes de la Défense Antiaérienne Française avec leur casque blanc.

Au cours de l'ensemble de cette action, on a trouvé chez les terroristes les insignes suivants : des brassards bleu blanc rouge avec la Croix de Lorraine, des brassards avec la Croix Rouge, des brassards bleus, des brassards verts avec les lettres D.P., des uniformes de la Gendarmerie Française, des pantalons de travail bleu, des uniformes de service Français du travail, des épingles de cravate sur le revers gauche avec les couleurs Bleu Blanc Rouge au milieu de laquelle se trouvait la tête d'un Général Français.

En dehors de cela les terroristes étaient en règle générale en civil, l'âge moyen se situe entre 18 et 25 ans. En ce qui concerne le comportement de la population civile, il faut noter qu'elle prenait la fuite dès notre apparition.

Les civils qui étaient restés manifestaient une extrême angoisse, mais une fois les villages occupés ils se montraient plus conciliants. Les civils qui ont donné des renseignements au bataillon sur les terroristes manifestaient de grandes appréhensions dans le cas de réoccupation du village par les terroristes.

En général la population a manifesté un comportement très difficile à sonder, mais l'impression dominante est qu'elle sympathise dans sa grande majorité avec les partisans.

Les prisonniers libérés nous ont dit que la discipline à l'intérieur du groupe des terroristes de Betchat était extrêmement mauvaise, et que même en leur présence des manquements très grossiers à la discipline s'étaient produits.

Le traitement des prisonniers par les terroristes était, à leur dire, très différents mais la nourriture correcte.

Deux autres soldats Allemands, au dire des terroristes, deux chefs S.S. se trouveraient encore prisonniers. Mais ils ont été emmenés la veille du jour de notre action. Le lieu où ils se trouvent est inconnu des soldats libérés.

En outre deux déserteurs de la S.S. qui avaient fui leur troupe le 20 avril 1944 se trouveraient parmi ce groupe de terroristes.

Nos propres pertes : 2 morts.

Les pertes de l'ennemi : environ 325 morts.

Les pertes causées par nos armes lourdes sur les collines environnantes n'ont pas pu être déterminées avec précision.

Les pertes par armes individuelles ne sont pas établies.

Les documents écrits : papiers, tampons, cartes, insignes et autres documents écrits ont été transmis aux services de sécurité à TOULOUSE.

Le Commandant du Bataillon  
S.S. STURMBANNFÜHRER

#### PERTES DES TERRORISTES DU 4 MAI AU 15 JUIN 1944

Date	Divisions Allemandes	Lieux	Morts	Prison.
4/05/44	2 S.S. Panz Div	MONTBEZAC	3	20
6/06	2 S.S. Panz Div	FIGEAC	5	1
7/06	2 S.S. Panz Div.	St ANTONIN		7
10/06	2 S.S. Panz Div.	FIGEAC-SUILLAC	500	1.500
10/06	11 Panz Div.	Le FLEIX	50	
11/06	2 S.S. Panz Div.	LIMOGES	337	36
11/06	Btl Schreiber	Raum Süwestl. TOULOUSE	325	
12/06	9 Panz Div Unger	VALREAS	110	
15/06	11 Panz Div wilds	BRIVE	1	
		Totaux	1.331	1.564

SECRET

Le 20/06/1944

NACHKOMMANDO

2<sup>e</sup> Division Blindée S.S.

"DAS REICH"

Concerne l'hébergement des restes de la Division, afin d'assurer la sécurité de la route R 1.

Au Général Commandant le 58<sup>e</sup> Corps Blindé.

Vous trouverez ci-joint de la part du Nachkommando de la 2<sup>e</sup> Division Blindée S.S. "DAS REICH" une carte\* échelle 1/200.000\* avec l'indication précise des restes de la Division ainsi que les renseignements sur les effectifs et les armes présentes.

Le Chef du Nachkommando De la 2<sup>e</sup> Division Blindée S.S.

"DAS REICH"

I.A.

S.S. Obersturmführer

\* ne figurait pas dans le document allemand communiqué.

# LES JOURNÉES DE LA LIBÉRATION A BLAGNAC

**SAMEDI 19 AOÛT ET DIMANCHE 20 AOÛT 1944.**

«Ils ont débarqué!» Au matin du 6 juin 1944, cette nouvelle se propage à une vitesse extraordinaire. Partout l'espoir renaît. On pose un autre regard sur les occupants, présents dans nos rues, dans nos maisons. Enfin, on aperçoit la fin possible du cauchemar.

En Normandie, la tâche est gigantesque. Les troupes allemandes, même si elles ignoraient le point précis de ce débarquement se concentrent rapidement malgré les harcèlements des maquis. Leur puissance est encore redoutable.

Les forces alliées s'accrochent malgré tout, au prix de très durs combats et de pertes considérables.

Le 15 août 1944 a lieu un autre débarquement en Provence. Dès lors, les troupes allemandes concentrées dans le Sud-Ouest, n'ont qu'une possibilité pour essayer d'échapper à l'étau qui va se refermer sur elles, fuir au plus vite.

En même temps la Résistance intérieure va déployer toutes ses ressources pour les empêcher de parvenir à leur objectif. L'ordre d'insurrection nationale est donné, pour libérer le territoire et assurer la transmission des pouvoirs.

Dans la région il s'agit de libérer les villes qui deviendront autant d'obstacles obligeant les troupes allemandes à prendre des routes secondaires où les maquis se mobilisent.

A Toulouse, les colonnes allemandes ont bien du mal à franchir les ponts sur la Garonne. Au Pont Neuf, un tireur isolé, véritable kamikase, installé sur une pile de l'ancien pont avec une mitrailleuse fera bien des dégâts avant d'être abbatu.

A la gare Matabiau des combats acharnés se déroulent. Toute la ville est en effervescence.

L'article du «Patriote» d'août 45, un des journaux édités par les mouvements de Résistance remplaçant dès les premiers jours les journaux parus sous l'occupation, article reproduit dans la revue, rend compte brièvement des principaux épisodes de ces journées mémorables.

A Blagnac le samedi 19 au matin, la vie paraît presque normale, si ce n'est quelques préparatifs de départ, encore discrets. Des voitures particulières encore disponibles sont récupérées.

L'après-midi, tout évolue très vite. Les Blagnacais qui sont allés à Toulouse le matin rendent compte des mouvements observés chez l'occupant, camions prêts au départ, premières destructions de bâtiments, coups de feu tirés en l'air pour

## PATRIOTES DE LA RÉGION TOULOUSAINNE !

L'armée française et les armées anglo-américaines  
ont débarqué dans le Midi

Le Gouvernement Provisoire de la République et tous les Mouvements de Résistance donnent au Peuple Français le signal de

### **L'INSURRECTION NATIONALE !**

IL FAUT engager résolument la lutte contre les bandits hitlériens.

IL FAUT chasser des administrations les traîtres aux ordres de Vichy et châtier les miliciens de Darnand.

**OUVRIERS, EMPLOYÉS, FONCTIONNAIRES**, déclenchez immédiatement la  
**GRÈVE GÉNÉRALE INSURRECTIONNELLE.**

Détruisez dans les usines et dans les entreprises tout ce qui peut servir à l'ennemi.

**COMMERÇANTS, ARTISANS, FRANÇAIS DE TOUTES CONDITIONS**, rejoignez la Milice Patriotique de votre quartier. Votre place est dans le combat libérateur.

**CHEMINOTS, TRAVAILLEURS DES SERVICES PUBLICS**, empêchez, par tous les moyens, l'ennemi de transporter ses hommes et son matériel.

**PAYSANS**, pas un produit du sol pour les boches ! Rejoignez les Milices Patriotiques de villages ou les formations patriotiques les plus proches.

**JEUNES FILLES et FEMMES DE FRANCE**, votre place est dans la bataille. Assurez aux combattants le ravitaillement, les services sanitaires et les liaisons.

Tract diffusé après le 15 Août, jour du débarquement en Provence.



disperser les badauds. Les tramways fonctionnent. Par nécessité ou curiosité, les voyageurs de ce samedi les empruntent aux heures habituelles. Mais dans l'après-midi c'est le blocage. Les banlieusards doivent rentrer chez eux à pied, évitant les grands axes, passant par Casselardit, pour plus de sécurité. Ceux qui ont cru prendre le dernier tramway ne sont pas sans inquiétude. Les familles qui les attendent non plus. Pour ne pas se heurter à un groupe de soldats en fuite ils se réfugient un moment dans l'école Lespinasse, rencontrée sur leur passage.

Le spectacle qui les attend en arrivant à Blagnac n'est pas fait pour les rassurer. Une maison est en flammes près du Pont du Touch, deux autres, route de Lectoure (actuelle rue Lucien Servanty) subissent le même sort. Quant à l'avenue du Général Compans, un épais nuage de fumée l'obscurcit entièrement. C'est la maison de Fernand Tranier, prisonnier de guerre, qui est en feu. Avec les maisons disparaissent documents et appareils que les Allemands n'ont pu emporter.

La nuit approche. Les Blagnacais rentrent chez eux. Il était temps. Des camions bourrés de soldats qui viennent de traverser le village aux volets clos, s'immobilisent dans l'avenue. Les hommes, arme au poing, sont en tenue de combat. Leurs visages découragés, affolés, sont effrayants. Seuls brillent les yeux épouvantés. Leurs chefs hésitent sans doute sur la route à prendre. Des cris, des ordres jaillissent, l'infirmier militaire est évacuée.

Les habitants se terrent dans leur maison.

La nuit est là, mais pas une lumière ne brille. Il ne faut pas signaler la plus minime présence humaine. Mais personne ne dort. Ce sont d'abord des tirs isolés, des balles qui ricochent sur les volets; il semble que l'on tire sur tout ce qui bouge, fut-ce une branche d'arbre. Des objets lourds sont jetés dans la Garonne depuis le pont, accompagnés de ces cris gutturaux que l'on entend depuis bientôt 2 ans. On ne sait plus que la langue allemande est douce et caressante quand elle parle de paix.

Cette nuit-là, Marceau Cartelle rentre de son travail, il passe le pont sans encombre, croyant la route libre. Mais sur l'avenue Compans, à la hauteur de l'entrée du couvent des dominicaines, il rencontre une colonne allemande. Il est abattu dans le fossé. Il gémit, un autre groupe vient lui donner le coup de grâce. Son cadavre est découvert le lendemain matin et ramené à sa famille.

D'autres Blagnacais, plus circonspects ou meilleurs nageurs, traversent la Garonne à la nage et rentrent indemnes chez eux.

Au milieu de la nuit un stock important de bouteilles d'hydrogène explose, avenue Compans. Un peu plus tard, c'est le tour des bombes volantes, entreposées à la ferme de Canquet près de l'aérodrome, destinées à bombarder

Affiche FFI -Toulouse



# LES JOURNÉES DES 19 ET 20 AOÛT 1944

Quelques jours avant l'historique date du 19 août, un bruit circulait dans Toulouse; on le chuchotait dans les cafés, entre amis sûrs dans les rues : « Les Allemands ont reçu l'ordre de partir au plus vite ». Mais peu de gens y croyaient. « C'est encore un bruit lancé par la Gestapo pour déclencher des troubles dans Toulouse et avoir ainsi l'occasion d'exercer de nouvelles représailles », disaient les plus sages.

Et pourtant, ce « bobard » devait se révéler exact. Dès le jeudi 17 août, les soldats de la Wehrmacht se montraient affairés, on les voyait circuler avec des valises, des paquets lourdement chargés, inutilisés par les « Madchen en uniform » qui se dirigeaient vers la gare et restaient sur les quais, les larmes aux yeux d'une rage impuissante, affolées de ne pouvoir prendre un train.

Dans la nuit du vendredi 18 au samedi 19 août, les premières explosions vinrent troubler le sommeil des Toulousains. Le signal du départ était donné.

A 3 heures du matin, les casernes Compans et Caffarelli étaient évacuées. De lourds camions chargés de choses hétéroclites : caisses, tables, lits, chaises, etc., sur lesquelles étaient perchés des « vert de gris », l'arme à la main, s'éloignaient... Un quart d'heure plus tard, ces deux casernes étaient de nouveau aux mains des Français.

Dans toute la ville, l'exode continuait, les troupes allemandes, ces troupes invincibles, cette armée de fer déterminée « à la cloche de bois », comme l'a dit si spirituellement depuis, Pierre Blanchard. Partout flottait une odeur de papier brûlé, tandis que le ciel continuait à être déchiré par les explosions qui se succédaient à un rythme plus rapide. Avant de partir, les Boches avaient tenu à laisser des traces de leur passage, des souvenirs pour nous et nos petits de leur férocité, de leur goût de destruction et de cruauté.

## La gare Matabiau Libérée

« Les Magasins généraux brûlent », s'écriait un passant; « La Poste vient de sauter », disait un autre, qui ajoutait : « Quels salauds ! ». Les Toulousains calmes et impassibles regardaient défilier les camions, les autos, les motos. Ils faisaient triste mine ceux qui, en 1940, plastronnaient en vainqueurs ! Les, les yeux baissés, ils regardaient une dernière fois cette « Cité rose » où ils avaient si bien vécu...

A midi, place Wilson, en face la cage des fauves du « Soldatenheim », des camions étaient encore en stationnement; on les chargeait rapidement dans une atmosphère de fièvre : bidons d'essence, matelas, caisses de munitions, un buffet même s'emballaient pêle-mêle, tandis qu'un « feldwebel » donnait des ordres d'un ton sec.

Un coup de sifflet retentissant; les camions démarraient lentement. Quelques soldats chantaient. Le chant du cygne...

La cage s'était vidée comme par enchantement. Ce lieu, qui fut le témoin de repas pantagruéliques,

d'orgues sans nom, était libéré. Des curieux, mais aussi des « requilleurs » en prémats possession, et bientôt en ressotaient avec des paquets de café, du sucre, des bouteilles, du chocolat, de la farine, etc. que ces messieurs, faute de place, n'avaient pu emmener.

Les explosions continuaient... Les dépôts de bombes de Colouwers sautaient, les installations de Français volaient en éclats, le Central téléphonique de la place Saint-Aubin s'écroulait, tandis que les derniers Boches se sauvaient, laissant derrière eux, comme toujours, flammes, fumées et ruines.

Vers 14 h 30, un groupe de cheminots sortait de la gare Matabiau, dont les portes avaient été fermées. Il restait encore quelques employés - soldats de la Reichsbahn - qui rôdaient dans la gare. Les cheminots, sans arme, se dirigeaient vers eux, les désarmèrent et les firent prisonniers.

L'élan était donné. Un membre des F.F.L prit sur lui de faire flotter sur la gare le drapeau français. La vue de nos trois couleurs eut une attraction électrique sur tous les Toulousains qui voulaient

porter les armes.

En quelques minutes, des centaines et des centaines de jeunes gens, membres des F.F.L, de Toulousains plus âgés, mus par un sentiment patriotique, étaient rassemblés autour de la gare avec des armes de fortune.

## ==== Gare Raynal ====

Des chefs étaient désignés, des factions prises. Bientôt au milieu d'une émotion générale, une auto allemande apparaissait. D'une rafale de mitraillette, un jeune F.F.L était couché. Une minute plus tard, ce jeune héros était vengé : les quatre occupants de la voiture étaient tués; de ne reverront plus le Grand Reich.

La fusillade se poursuivait contre des tuteurs isolés, et bientôt la gare était entièrement liquidée de la vermine boche.

Au faubourg Bonnetoy, à la gare Raynal, une résistance se manifestait. Quelques camions chargés d'ennemis ne voulaient pas se rendre. Mais en quelques secondes, nos valeureux F.F.L. les mettaient hors de combat.

La lutte se poursuivait entre les bâtiments et la gare de marchandises.

Un soldat allemand, le bras sectionné, ayant encore des camarades qui tiraient, était secouru par le jeune F.F.L. qui avait tiré sur lui. Celui-ci, dernière carabonnette, lui fit un garrot et le fit emmener à l'hôpital. N'est-ce pas là un magnifique sentiment d'humanité ?

De partout, les nouvelles arrivaient : « On se bat sur le quai de Tournis ». « La prison Saint-Michel a été libérée ». En effet, le matin, vers 10 heures, les derniers Allemands avaient quitté la prison; en y laissant enfermés à double tour tous les détenus politiques. Ceux de la caserne Caffarelli qui avaient les premiers recouvré leur liberté accoururent délivrer leurs amis de Saint-Michel. En quelques instants, toutes les portes des geôles étaient ouvertes à la grande surprise des victimes de la Gestapo qui avaient du mal à se remettre de leur émotion. Ils s'embrassaient, pleuraient de joie en se dirigeant vers la sortie. Hélas ! au moment où un premier groupe était sur le pas de la porte, prêt à sortir et à respirer l'air pur de la liberté, un camion boche en passant expédiait une rafale de mitraillette.

Un jeune qui avait eu la chance de ne pas être déporté ou exécuté, était victime d'un destin tragique. C'était la dernière victime de cette prison où la fureur nazie s'était tant exercée.

## La prison St-Michel relâche ses détenus politiques

La bataille se poursuivait sur tous les points de la ville. Au pont des Minimes, un camion était arrêté et après un court engagement deux Allemands étaient tués. Des tanks « Tigre » traversaient la Cité. Place Saint-Michel, les Allemands laissaient des morts et des blessés sur le terrain, pendant qu'au quai de Tournis des jeunes du maquis s'emparaient d'un canon anti-aérien de 25 m/m.

Les premières autos montées par les F.F.L., drapeaux hissés et flotants, étaient accueillies avec enthousiasme par la population qui stationnait dans les rues et se livrait à des représailles sur les magasins de la propagande hitlérienne. Au C.D.E., rue d'Alsace, aux Waffen S.S., au R.N.P., au P.P.F., les tracts étaient jetés à la rue et incendies, les vitrines étaient brisées, les tentures arrachées. Quel spectacle inoubliable !

Pendant ce temps, les immeubles des journaux vichysois étaient occupés par la presse de la résistance, le C.D.L. prenait des mesures, s'organisait et occupait la Préfecture.

Les miliciens lâchés par leurs amis boches étaient traqués, pourchassés, certains abattus comme des chiens. Rue Maignac, au quartier général tristement célèbre de la Gestapo, les gardes mobiles fouillaient les pièces qui n'avaient pas été touchées par l'explosion, car les bourreaux gestapistes avaient tenu à détruire avant leur départ ces lieux sinistres où tant de patriotes subirent les plus horribles tortures...

Dans les rues, la *Marseillaise* était entonnée à pleine voix par des milliers de personnes. Et la nuit survint... Première nuit de libération troublée par les explosions qui se poursuivaient et les hrs isolés de miliciens perchés sur les toits.

Le jour était à peine levé que déjà la population parcourait les rues où chaque fenêtre était pavoisée. Quel beau dimanche !

De temps en temps, des prisonniers allemands, capturés pendant la nuit, passaient, encadrés de jeunes F.F.L. armés. « Chacun son tour », s'écria un passant. Juin 1940 était vengé.

Des meetings se tenaient partout, les jeunes filles avaient des fleurs tricolores dans les cheveux, les jeunes gens et les hommes des cocardes à la boutonnière, et chacun souriait, s'interpellaient gaiement. « On respire enfin ! ».

Place Saint-Etienne, devant la Préfecture, une foule compacte, vibrante stationnait pour écouter divers orateurs et huer aussi un milicien arrêté ou une fille aux cheveux rasés. Malgré l'avertissement qu'une colonne blindée allemande se trouvait aux portes de la ville, les Toulousains restaient sur la place pour entonner la *Marseillaise* et acclamer les premiers gars du maquis qui arrivaient de l'extérieur.

Journée magnifique que celle de ce premier dimanche de liberté dans un Toulouse en liesse. Pas de cinémas, le spectacle était dans la rue. Des barricades se dressaient au cas où des Allemands essaieraient de revenir, les F.F.L. montaient une garde vigilante, réglaient la circulation, patrouillaient. Hélas ! place Esquirol, quelques-uns venant de Saint-Cyprien étaient tués ou blessés par des miliciens cachés sur les toits environnant le siège de la Milice.

## Le dimanche 20 août premier jour de liberté

La fusillade recommença un long moment, l'immeuble fut pris d'assaut et finalement une dizaine de traîtres durent se rendre.

Tout à la nuit qui suivit, des hrs isolés se firent entendre et le lendemain lundi 21 août, un grand rassemblement patriotique eut lieu sur la place du Capitole, noire de monde.

Toulouse, chanta la *Marseillaise*, cria « Vive la France », applaudit les différents orateurs qui parlaient d'union, d'action libératrice et aussi les différents groupes de maquisards qui arrivaient de toutes les directions.

Des camelots vendaient des cocardes, des photos du général de Gaulle, que grands et petits brandissaient joyeusement et les premières éditions des journaux de la résistance que les gens s'arrachaient.

Le 22 août, la vie reprit son cours normal, les trams se remirent en marche, les ouvriers retournaient à l'usine, bien décidés à fabriquer le plus grand nombre possible d'armes et de munitions pour nos vaillants F.F.L.

Durant huit jours, les miliciens continuèrent à hrier de sur les toits, puis tout redevint calme.

Toulouse était enfin libre.

Londres. Le vacarme, les secousses sont beaucoup plus violents qu'aucun des bombardements précédents, surtout qu'il ne serait pas prudent de rejoindre les abris, car les tirs continuent on craint que tous les Allemands ne soient pas encore partis. Dans la nuit d'autres colonnes circulent. Certains groupes s'arrêtent à l'infirmierie pour soigner des blessés.

Toute la nuit on entend un bruit de fusillade provenant de la ville. On ne saura que les jours suivants ce qui s'y est réellement passé.

Un stock de munitions était entreposé au couvent des dominicaines. Le Colonel allemand avait ordre de le faire exploser. Après intervention de la Mère supérieure il ne le fit pas. Le stock fut retrouvé intact. Le couvent, le château du XVII<sup>e</sup> siècle, le village ont évité bien des destructions.

C'est le matin. Au petit jour, règne un calme déconcertant. Peu à peu, prudemment, les gens sortent de chez eux, encore sous le choc de la nuit qu'ils viennent de passer. Pourtant, c'est bien vrai, il n'y a plus un seul soldat allemand. Il restera dans les mémoires des traces de leur trop long séjour. Détail insolite, traces bien matérielles celles-là, les pelles individuelles qu'ils ont jeté dans les fossés pour alléger leur chargement. Chacun repart chez lui avec sa pelle, souvenir utile et très pratique!

Blagnac se retrouve libre. Après la stupeur c'est la joie, la fête. Egoïstement, on veut oublier un moment que tout n'est pas fini. Si Blagnac et Toulouse sont libres, Paris est toujours occupé, ainsi qu'une grande partie de notre pays. La guerre n'est pas terminée. La bataille de France continue. Plus près de nous, des Allemands se sont retranchés à la pointe de Grave dans la forteresse Gironde qui englobe aussi Royan. Un contingent de soldat FFI ira y continuer son combat, tandis qu'un autre contingent rejoindra la 1<sup>ère</sup> armée.

L'armée de l'Air française remplace l'armée de l'Air allemande et s'installe dans les locaux abandonnés, bâtiments, maisons et baraquements édifiés chemin des Soeurs et rue de la Libération.

Il faut aussi réorganiser la nouvelle vie de la cité. Le dimanche 20 août, conduit par Jean-Louis Puig responsable, un comité local de la Libération provisoire remplace, à la Mairie, le Conseil municipal qui a fonctionné sous le régime de Vichy. D'abord provisoire, le CLL sera régularisé par la suite, complété par les divers mouvements de Résistance existant dans la commune, en attendant les élections à la fin de la guerre.

La nouvelle de la mort de Marceau Cartelle bouleverse tous les habitants. Ils s'apprêtent à lui rendre un dernier hommage, témoignant leur solidarité à son épouse et à son fils.

La liste des victimes n'est pas close. Bernard Dast est décédé en captivité le 25 juillet 1941. On ne connaîtra que plus tard le décès de Jean Max, soldat des Forces Françaises Libres, tué le 12 juin 1944 à Montefiascone en Italie, et celui de Fernand Barbe tué en 1945 lors d'un bombardement du camp où il était prisonnier. Quant à Robert Fourcade son nom est inscrit au monument aux morts mais je n'ai aucune précision à son sujet. Ces victimes s'ajoutent à Rose Arthur Bucher tué le 15 mai 1940 à Montcornet dans l'Aisne lors d'une contre attaque conduite par un certain Charles de Gaulle, à Jean Baptiste Daydé tué le 26 mai 1940 à Vestes Voyes dans la Marne et à Charles Bergès.

D'autres tâches attendent les Blagnacais. Réparer les dégâts commis par les bombardements et par les troupes d'occupation, reconstruire les maisons incendiées qui le seront selon le plan d'origine. Blagnac n'aura pas de sitôt retrouvé la sérénité et l'abondance du temps de paix. Nourriture, textile, matériaux de construction, tout est encore rare, les cartes de rationnement toujours présentes. Les transports sont encore désorganisés.

Les journées de la Libération sont chargées d'une telle émotion, à la fois le bonheur de voir enfin s'éloigner ces terribles années noires, mais aussi l'angoisse car les camps de prisonniers et ceux de déportation n'ont pas rendu leurs otages, qu'il est bien difficile de les évoquer.

Elles restent toujours bien présentes dans les mémoires de ceux qui les ont vécues. Les nouveaux édiles se préoccupèrent de conserver le souvenir du drame qui les endeuilla. Une plaque rappelant l'assassinat de Marceau Cartelle fut inaugurée le 20 août 1945 à l'endroit où il fut abattu. Elle a disparu au cours de travaux, mais sera remplacée par une plaque identique, au même lieu, le 20 août prochain, jour du cinquantenaire.

La «rue de la Libération» parallèle à l'avenue Compans fut inaugurée quelques mois plus tard. Elle aussi contribue à garder le souvenir de ces journées capitales.

J. WEIDKNET